

**COMPTE
ADMINISTRATIF**

2019

**Conseil municipal du 09 juillet
2020**

SOMMAIRE

Le budget principal :

I – La clôture budgétaire 2019

- a) La situation financière fin 2019 page 04
- b) Le résultat à affecter page 11
- c) Le rapprochement des réalisations aux prévisions page 12

II – La structure du compte administratif 2019

Présentation générale page 14

Section de Fonctionnement :

- a) Les recettes de fonctionnement page 15
- b) Les dépenses de fonctionnement page 24

Section d'investissement :

- a) Les recettes d'investissement page 29
- b) Les dépenses d'investissement page 33
- c) Les restes à réaliser page 37

III – Documents annexes :

- a) Répartition sur 100 € du CA 2019 page 38
- b) Section d'investissement : répartition des dépenses réelles par fonctions page 39
- c) Les emprunts garantis page 40
- d) Les ratios page 40
- e) Les provisions page 41

Les budgets annexes :

- I - Théâtre page 44
- II - Parkings Aménagés page 49
- III - Service Public Funéraire page 53
- IV - Crématorium page 57

PRÉAMBULE

Le présent rapport retrace les opérations de l'année 2019 et les évolutions par rapport à l'année précédente 2018.

Afin de comparer les données, l'année 2018 a été retraitée de la lecture publique (rubrique 321 en comptabilité). En effet, au 1^{er} janvier 2019 a eu lieu le transfert de compétence de la lecture publique à Roannais Agglomération, et validé au cours d'une CLECT en cours d'année.

Ce transfert a eu des conséquences sur l'ensemble des dépenses et sur certaines recettes notamment l'attribution de compensation versée par Roannais Agglomération.

Ainsi, afin de comparer les données en toute transparence, les données 2019 de ce rapport sont examinées par rapport à l'année 2018, retraitée des dépenses et recettes liées à la lecture publique.

Principaux chiffres 2019

54,5 M€

Le montant des dépenses réelles du budget principal :
35,4 M€ en section de fonctionnement (36,6 M€ en 2018)
19,1 M€ en section d'investissement (25,2 M€ en 2018)

Dotation globale de fonctionnement

7,2 M€ en 2019

(pour mémoire DGF 2018 : 7,4 M€
DGF 2013 : 10,4 M€)

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : 16,6 M€

Un niveau toujours soutenu, traduisant une forte volonté
d'investir (pour mémoire dépenses d'équipement 2018 : 22,7 M€)

ÉPARGNE BRUTE ÉLEVÉE : 10,4 M€

(11,1 M€ en 2018)

Un niveau supérieur aux moyennes nationales

Roanne 2019 : 288 €/habitant

Strate 2018 : 191 €/habitant

DETTE EN FORTE BAISSSE

8,6 M€ au 31/12/2019

(11,3 M€ en 2018)

Roanne 2019 : 246 €/habitant

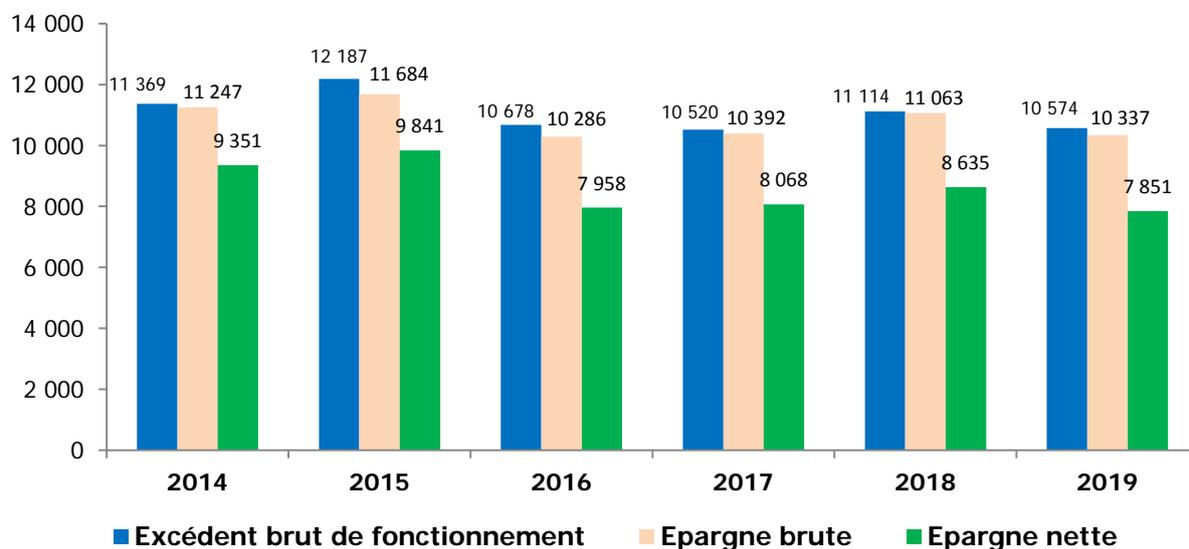
Strate 2018 : 1 036 €/habitant

I – La clôture budgétaire 2019

a) La situation financière à fin 2019

L'arrêté des comptes 2019 montre un léger fléchissement de l'épargne :

✓ Évolution de l'épargne en 2019 (en K€)



L'excédent brut de fonctionnement (EBF) correspond à la différence entre les produits courants (recettes fiscales, dotations, produits divers...) et les charges courantes (achats, services extérieurs, participations et subventions...). C'est un indicateur privilégié car il fait abstraction du poids du passé (frais financiers) et de tous les mouvements exceptionnels qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.

L'épargne brute est l'excédent dégagé sur la section de fonctionnement par la différence entre les recettes réelles « hors cessions d'immobilisations » et les dépenses réelles « hors travaux en régie ». C'est le montant disponible, après le remboursement des intérêts de la dette, utilisé en priorité au remboursement du capital de la dette.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. C'est la marge de manœuvre qui permet de financer les dépenses d'équipement.

En 2019, les trois niveaux d'épargne (en K€) sont les suivants:

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Évol. en € 2019/2018	Évol. en % 2019/2018
Excédent brut de fonctionnement	11 369	12 187	10 678	10 520	11 114	10 574	-540	-4,86%
Epargne brute	11 247	11 684	10 286	10 392	11 063	10 337	-726	-6,56%
Epargne nette	9 351	9 841	7 958	8 068	8 635	7 851	-784	-9,08%

(Source : Ministère des finances – les comptes des communes)

Les niveaux d'épargne restent néanmoins très largement supérieurs aux moyennes nationales et de la strate :

EPARGNES en € / hab.	2014	2015	2016	2017	2018	2019
EBF Ville de Roanne	303	328	291	289	309	294
Strate	189	210	211	202	214	NC
Epargne Brute Ville de Roanne	300	314	280	285	307	288
Strate	152	176	180	178	191	NC
Epargne nette Ville de Roanne	249	265	217	221	240	219
Strate	53	72	53	73	85	NC

(Source : Ministère des finances – les comptes des communes)

Ainsi, la situation 2019 atteint des niveaux toujours très largement supérieurs à la strate. Elle se rapproche de celle de l'année 2016 ;

La légère diminution de l'épargne provient principalement d'une augmentation des dépenses de personnel et des charges à caractère général. Les évolutions par postes seront détaillées dans le présent rapport.

Globalement sur la période 2014-2019, les trois niveaux d'épargne se sont maintenus à des niveaux très bons, en surpassant nettement les moyennes nationales. Pour rappel, le maintien d'une situation financière très saine se fait dans un contexte de stabilité des taux d'imposition, qui demeurent inchangés depuis la baisse des taux d'imposition de 3% effectuée en 2015.

✓ Stabilité de la fiscalité en 2019

Taux fiscalité directe locale ville de Roanne							Taux moyens 2018	
En %	2014	2015	2016	2017	2018	2019	National	Strate
Taxe d'habitation	11,99	11,63	11,63	11,63	11,63	11,63	24,47	19,95
Foncier bâti	24,09	23,37	23,37	23,37	23,37	23,37	21,00	23,11
Foncier non bâti	51,14	49,61	49,61	49,61	49,61	49,61	49,46	55,80

Le bon niveau d'épargne a permis à la Ville de financer le programme d'investissement sans recours à l'emprunt.

✓ Une politique d'investissement ambitieuse

Fin 2019, la Ville aura investi près de **95 M€** en faveur de l'économie locale :

Dépenses d'équipement brut	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Mandaté en K€	9 269	15 361	17 792	12 970	22 726	16 576	94 694

À ces 94 694 K€, il convient d'ajouter les dépenses engagées fin 2019, reportées sur 2020, pour un montant de 2 476 K€.

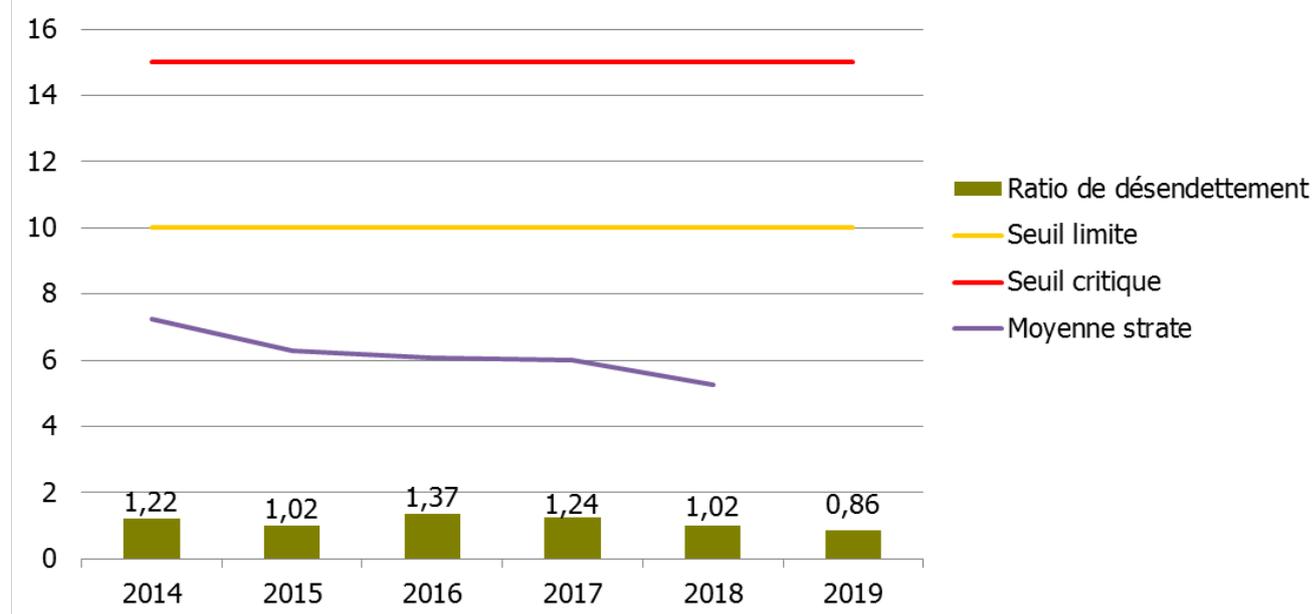
Les dépenses d'équipement 2019 n'ont pas été financées par le recours à l'emprunt, ce qui s'est traduit par une forte diminution de l'encours de la dette au 31/12/2019.

✓ Un encours de dette en forte baisse et un ratio de désendettement très bien positionné

Encours de dette budget général au 31-12 (en K€)



Ratio de désendettement en années



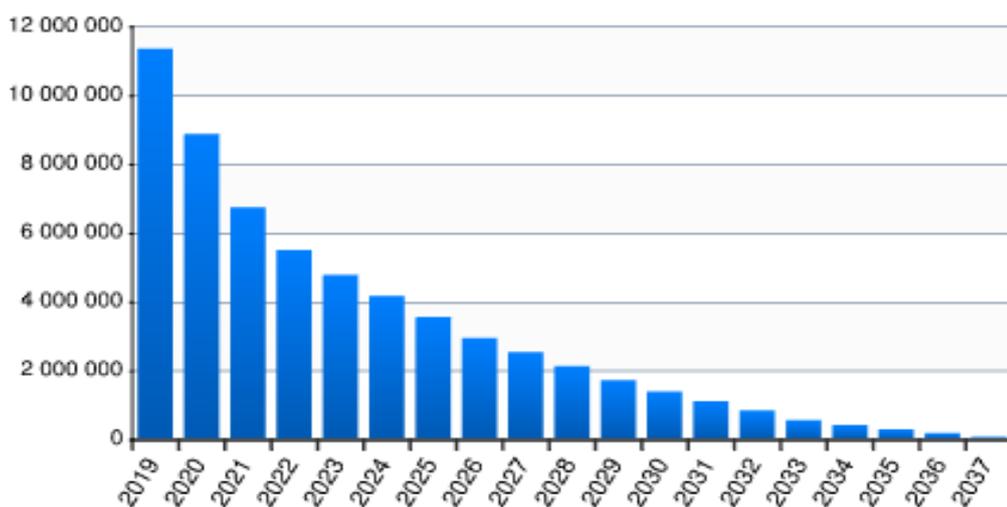
La dette en € par habitant est très performante :

Dette en € par habitant	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours de dette au 31-12 VDR	365	319	383	352	315	246
Strate	1 100	1 109	1 095	1066	1 005	NC
Capacité de désendettement	1,22	1,02	1,37	1,24	1,02	0,86
Strate	7,24	6,30	6,08	5,99	5,27	NC

(Source Ministère des Finances - les comptes des communes)

✓ **Un encours de dette qui laisse de réelles marges de manœuvre pour l'avenir**

Profil d'extinction de la dette du budget général en €

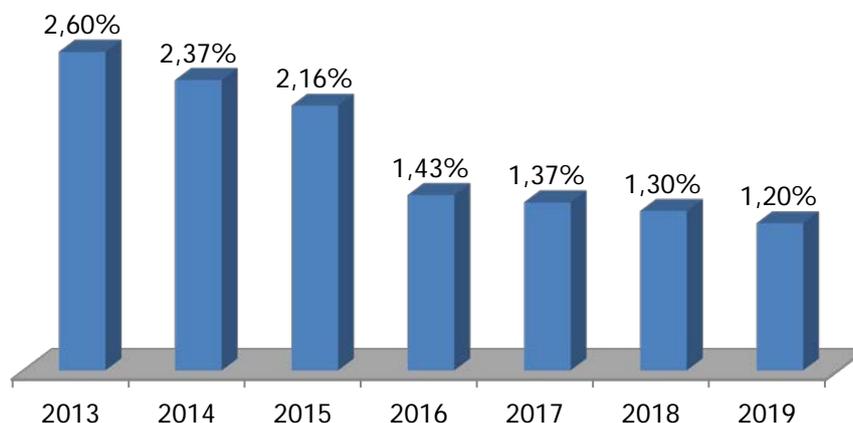


SYNTHESE DE LA DETTE TOUS BUDGETS CONFONDUS AU 31/12/2019
Source : Finance Active

✓ **Un taux moyen en baisse**

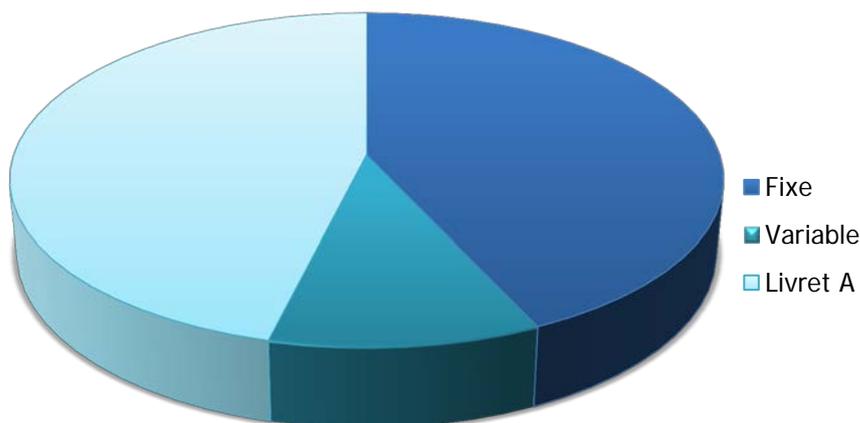
Au 31 décembre 2019, le taux moyen de la dette de la Ville de Roanne poursuit sa baisse, en s'établissant à **1,20 %**.

Taux moyen au 31/12

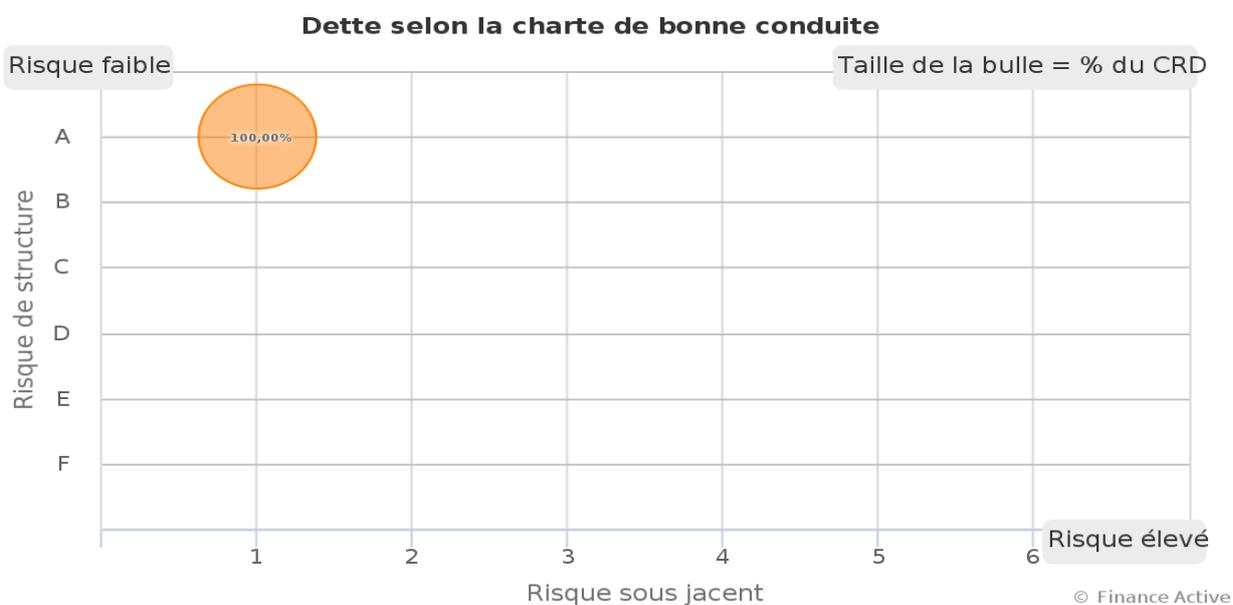


✓ **Une répartition équilibrée du risque de taux**

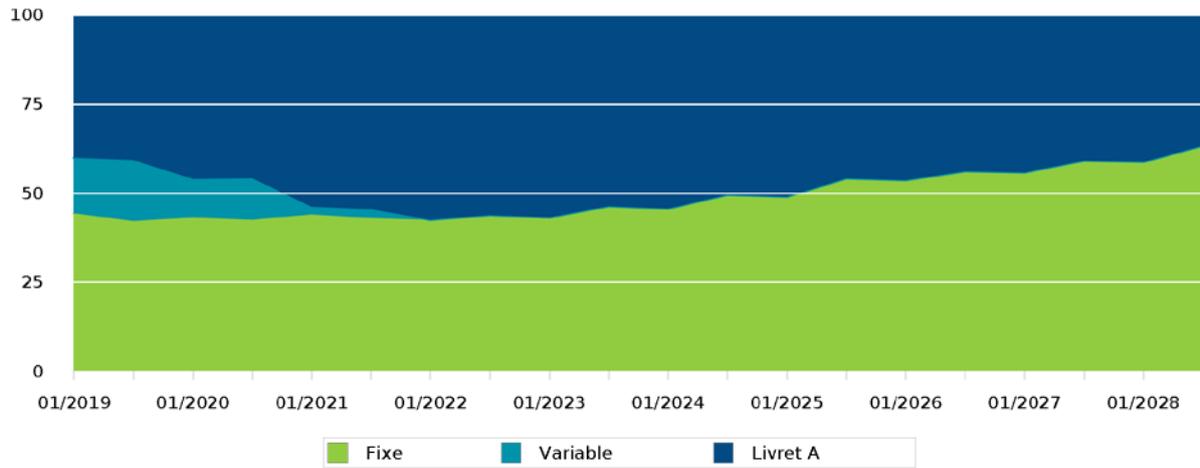
Type de prêt	Capital restant dû	%
Fixe	3 928 706 €	43,15%
Variable	971 565 €	10,67%
Livret A	4 205 146 €	46,18%
TOTAL	9 105 417 €	100,00%



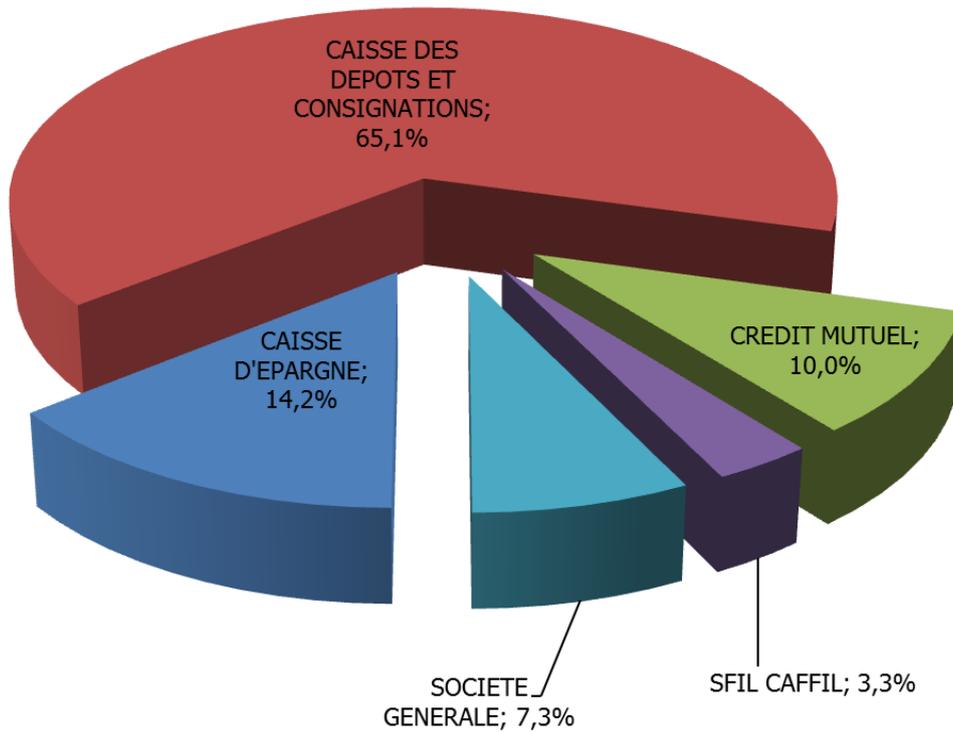
✓ **Une dette, la moins risquée possible, 100 % classée en catégorie 1 A, sur l'échelle de la charte de bonne conduite « Gissler » :**



✓ **Évolution de la répartition du risque de taux**
Évolution du risque de taux hors swap



✓ **Une répartition de dette dominée par la CDC**



✓ **Chiffres clés au 31/12/2019**

Tous budgets confondus, 17 emprunts contractés auprès de 5 groupes bancaires.

Caractéristiques de la dette au	31/12/2018	31/12/2019
Le montant de la dette est de	11 607 128 €	9 105 417 €
Son taux moyen s'élève à	1,30%	1,20%
Sa durée résiduelle moyenne est de	9 ans	9 ans et 4 mois

Répartition par budget	31/12/2019	Part de l'encours	Taux moyen
Budget général	8 850 417 €	97,20%	1,24%
Crématorium	255 000,00 €	2,80%	0,00%
Total	9 105 417 €	100,00%	1,20%

b) Le résultat à affecter

L'arrêté des comptes 2019 permet de dégager les résultats globaux suivants :

FONCTIONNEMENT (en €)	2017	2018	2019	
Recettes	49 724 599,43	58 573 848,33	46 759 448,94	
Dépenses	41 739 675,57	50 087 729,52	39 708 794,32	
RESULTAT EXERCICE	7 984 923,86	8 486 118,81	7 050 654,62	
Résultats antérieurs non affectés	600 000,00	300 000,00	300 000,00	
RESULTAT CUMULE	8 584 923,86	8 786 118,81	7 350 654,62	A Résultat à affecter

INVESTISSEMENT (en €)	2017	2018	2019	
Recettes	19 755 476,75	28 057 540,43	17 092 359,19	
Dépenses	20 308 378,65	26 217 680,65	20 803 228,84	
RESULTAT EXERCICE	-552 901,90	1 839 859,78	-3 710 869,65	
Soldes antérieurs reportés	-2 341 606,54	-2 894 508,44	-1 054 648,66	
SOLDE INVESTISSEMENT	-2 894 508,44	-1 054 648,66	-4 765 518,31	
Recettes reportées	588 715,79	595 856,21	2 282 641,29	
Dépenses reportées	2 682 899,50	2 953 011,56	2 476 362,51	
BESOIN DE FINANCEMENT	-4 988 692,15	-3 411 804,01	-4 959 239,53	B Besoin de financement

SOLDE DISPONIBLE (A-B)	3 596 231,71	5 374 314,80	2 391 415,09	C Solde disponible
-------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------------

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement (A) qui doit prioritairement couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (B) ; seul le solde disponible (C) est libre d'affectation.

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement (A) comme suit :

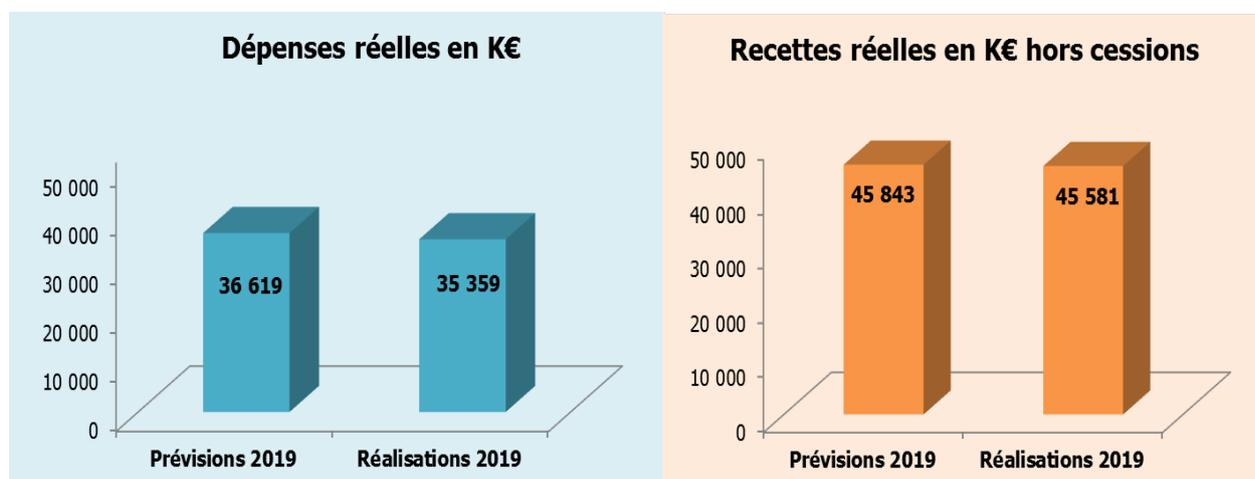
Couverture du besoin de financement de l'investissement (B)	4 959 239,53 €
Répartition du solde disponible (C)	2 391 415,09 €
<i>Report à nouveau en section de fonctionnement</i>	300 000,00 €
<i>Affectation complémentaire à l'investissement</i>	2 091 415,09 €
Total affecté (A)	7 350 654,62 €

c) Le rapprochement des réalisations aux prévisions

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (en €)	Budget voté 2019	Réalisations 2019	RECETTES(en €)	Budget voté 2019	Réalisations 2019
Charges à caractère général	9 726 234	9 022 857	Produits des services, du domaine	2 793 725	2 821 456
Charges de personnel	21 374 993	21 168 362	Impôts et taxes	31 409 247	31 621 253
Atténuations de produits	215 038	214 055	Dotations participations	9 638 356	9 595 831
Gestion courante et autres	4 511 681	4 376 231	Gestion courante et autres	1 101 891	1 198 931
Dépenses de gestion courante	35 827 946	34 781 505	Recettes de gestion courante	44 943 219	45 237 471
Charges financières	137 081	121 189	Produits financiers	333	308
Charges exceptionnelles	572 584	422 742	Produits exceptionnels	863 005	306 750
Dotations aux provisions	33 280	33 279	Reprise sur provisions	36 770	36 769
Dépenses imprévues	48 255	0	Recettes réelles hors cessions	45 843 327	45 581 298
			Cessions		605 230
Total dépenses réelles	36 619 146	35 358 715	Total recettes réelles	45 843 327	46 186 528
Opérations comptables	10 098 971	4 350 079	Opérations comptables	574 790	572 921
			Résultat antérieur reporté	300 000	300 000
Total dépenses	46 718 117	39 708 794	Total recettes	46 718 117	47 059 449

Budget voté (BP+DM)/réalisations 2019



Les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, sont réalisées à hauteur de 99,4 %, alors que les dépenses sont consommées à hauteur de 96,6 %.

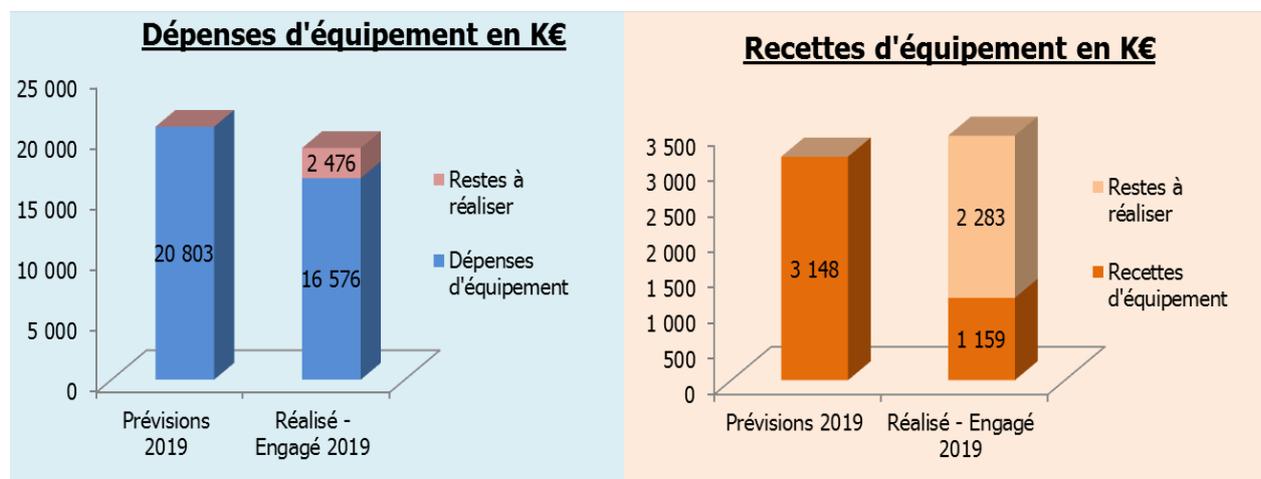
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (en €)	Budget voté 2019	Réalisations 2019	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement	20 803 464	16 575 869	2 476 363
Remboursement dette et assimilés	3 864 834	2 508 952	
Autres dépenses	88 641	0	
Opérations comptables	2 536 879	2 773 057	
Total dépenses	27 293 817	21 857 878	2 476 363

RECETTES (en €)	Budget voté 2019	Réalisations 2019	Restes à réaliser
Recettes d'équipement	3 147 973	1 159 257	2 282 641
Emprunt et assimilés	2 941 294	23 897	
Autres recettes	2 317 250	1 927 521	0
Opérations comptables	18 887 300	13 981 685	0
Total recettes	27 293 817	17 092 360	2 282 641

*Conformément à la réglementation, le produit des cessions est prévu en investissement mais encaissé en section de fonctionnement (voir page 32).

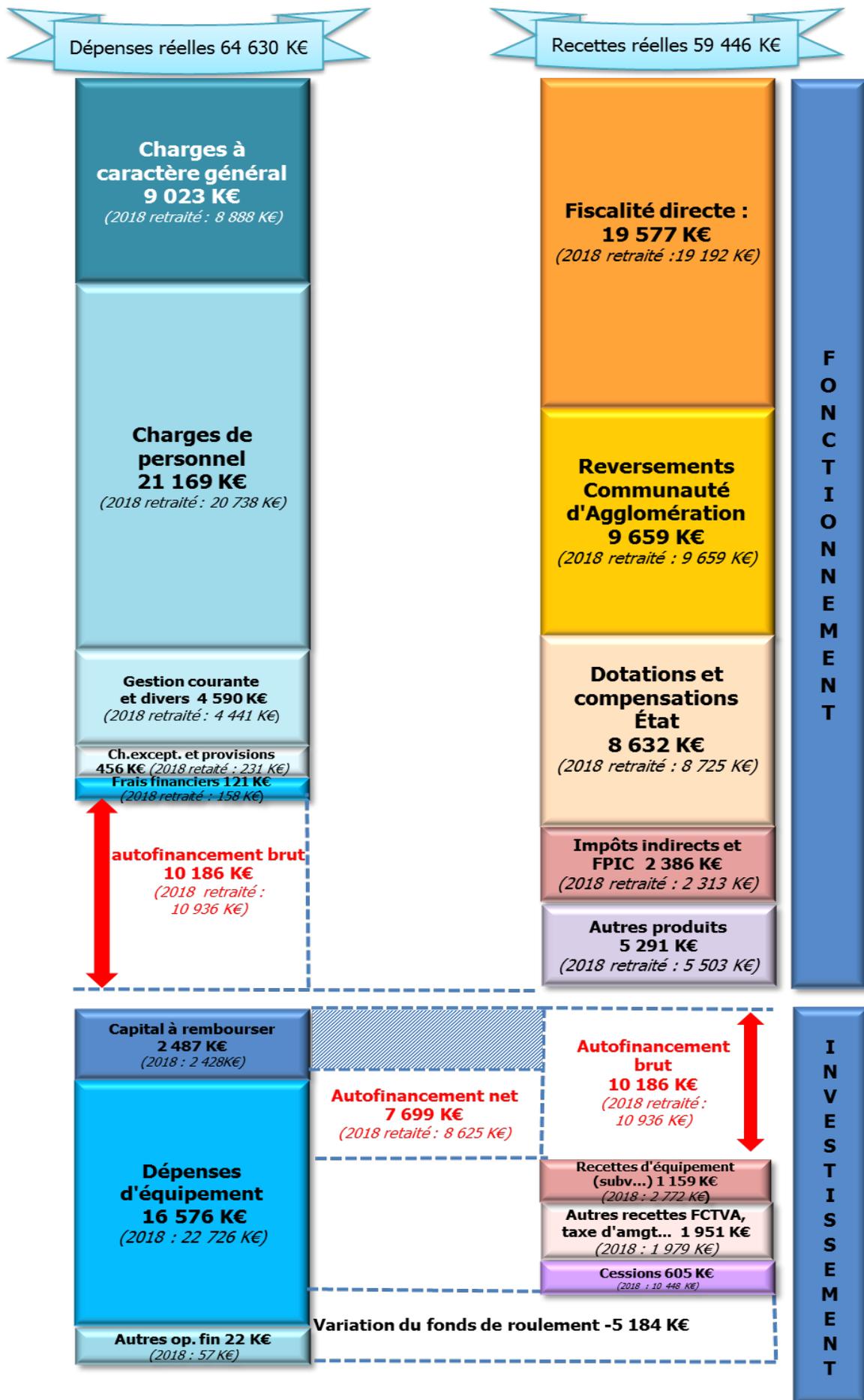
Budget voté (BP+DM)/réalisations 2019



Les dépenses d'équipement sont consommées (réalisé + engagé) à hauteur de 91,6 %.

L'écart significatif entre la prévision et la réalisation des recettes d'investissement est principalement dû à un décalage dans l'encaissement des subventions prévues en 2019, et qui ont été reportées sur 2020. Ainsi, un versement d'1,2 M€ a été encaissé en janvier 2020 de la part de la région AURA pour l'aménagement des bords de Loire.

II – La structure du compte administratif 2019



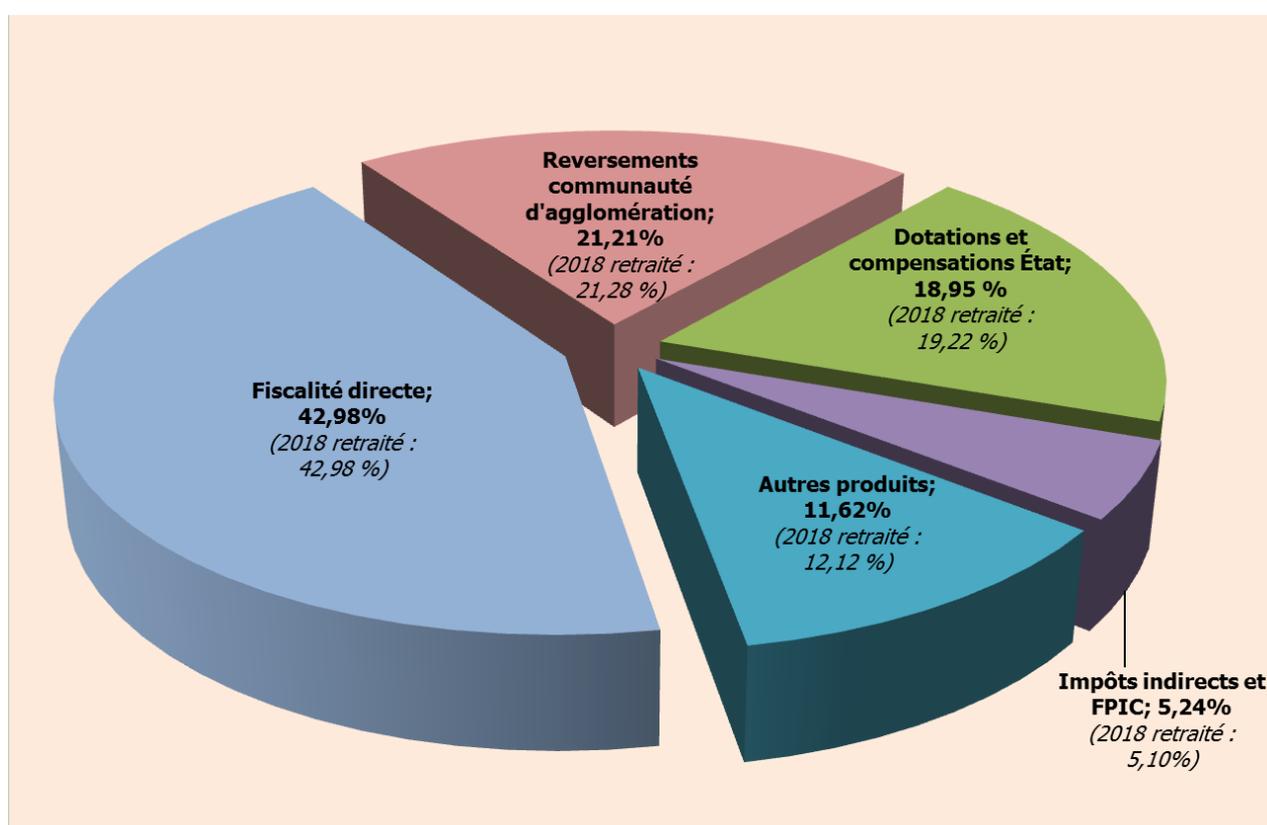
L'ANALYSE DU TABLEAU DE STRUCTURE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2018 retraité en K€	CA 2019 en K€	Évolution en %
Fiscalité directe	19 192	19 577	2,01%
Reversements communauté d'agglomération	9 659	9 659	0,00%
Dotations et compensations État	8 725	8 632	-1,07%
Impôts indirects et FPIC	2 313	2 386	3,16%
Autres produits	5 503	5 291	-3,85%
Total recettes réelles hors cessions	45 392	45 545	0,34%

Répartition des recettes réelles hors cessions



LA FISCALITÉ DIRECTE : 19 577 K€ (19 192 K€ en 2018)

Les produits issus de la fiscalité directe évoluent de + 385 K€ par rapport au CA 2018.

PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ	2018	2019	Évolution en €	Évolution en %
Taxe d'habitation	5 956 771 €	6 148 193 €	191 422 €	3,21%
Foncier Bâti	13 087 422 €	13 229 467 €	142 045 €	1,09%
Foncier non Bâti	61 239 €	57 244 €	-3 995 €	-6,52%
Rôles complémentaires et supplémentaires	86 433 €	141 572 €	55 139 €	63,79%
Total produits	19 191 865 €	19 576 476 €	384 611 €	2,00%

Les taux de fiscalité n'ayant pas évolué en 2019, les variations de produits sont liées, d'une part, à la revalorisation des bases décidée au niveau national (+ 2,2 % en 2019 ; + 1,20 % en 2018), d'autre part aux variations physiques de la matière imposable (locaux nouveaux, locaux vacants, démolitions ; modification du nombre de personnes à charges ; exonérations nouvelles...).

VARIATIONS PHYSIQUES ET NOMINALES DES TAXES COMMUNALES

Taxes	2018	2019	Variation des bases	dont Reval. nationale (+2,20%)	dont variations physiques	% var. physique	% var. globale
Taxe habitation	51 216 193 €	52 840 382 €	1 624 189 €	1 126 756 €	497 433 €	0,97%	3,17%
Taxe foncière bâtie	56 048 831 €	56 624 102 €	575 271 €	1 233 074 €	-657 803 €	-1,17%	1,03%
Taxe foncière non bâtie	123 434 €	115 394 €	-8 040 €	2 716 €	-10 756 €	-8,71%	-6,51%

En 2019, les principales variations concernent :

✓ **La taxe d'habitation**, dont le produit évolue de 191 K€ en raison d'une progression des bases de 1 624 K€ comprenant une revalorisation nationale de + 1 127 K€ (+2,20 %) et une variation des bases physiques de +497 K€. La variation des bases finale s'établit à +3,17%. Il est à noter, pour l'exercice 2019, que la ville est compensée entièrement des pertes liées à la suppression progressive de la taxe d'habitation mise en place en 2018. La question de la pérennisation de cette compensation reste néanmoins posée.

✓ **La taxe foncière bâtie**, dont le produit évolue de + 142 K€ en raison d'une progression de bases de + 575 K€. Cette augmentation des bases est due à la revalorisation nationale représentant 1 233 K€, car la variation physique de cette taxe s'élève à - 658 K€, représentant -1,17 %. Les variations sont différentes selon les locaux :

- Les bases physiques des locaux d'habitation sont toujours dynamiques, avec la création de nouveaux logements après les démolitions ;
- Les bases des locaux commerciaux sont en diminution en raison d'une modification de la grille tarifaire, par type de local et de secteur, surévaluée en 2018, et revue à la baisse en 2019.
- Les bases physiques des locaux industriels sont également en diminution avec des modifications sur des établissements importants.

✓ **Les rôles complémentaires et supplémentaires**, en augmentation de + 55 K€ par rapport à 2018, ils fluctuent en fonction des opérations de vérifications et réajustements conduites par les services fiscaux ; en partenariat avec les services finances et urbanisme de

la Ville, ce qui permet à la commission communale des impôts directs de jouer son rôle en matière de fiabilisation des bases fiscales.

Ces dernières années, notamment depuis la mise en place d'un partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques, le produit perçu au titre des rôles complémentaires et supplémentaires s'est sensiblement accru :

Produit perçu au titre des rôles complémentaires et supplémentaires

Année	Produit Perçu	Total période	Moyenne annuelle
2008	18 732 €	235 446 €	39 241 €
2009	59 914 €		
2010	37 332 €		
2011	42 064 €		
2012	43 083 €		
2013	34 321 €		
2014	197 568 €	1 113 826 €	185 638 €
2015	370 785 €		
2016	110 206 €		
2017	207 262 €		
2018	86 433 €		
2019	141 572		

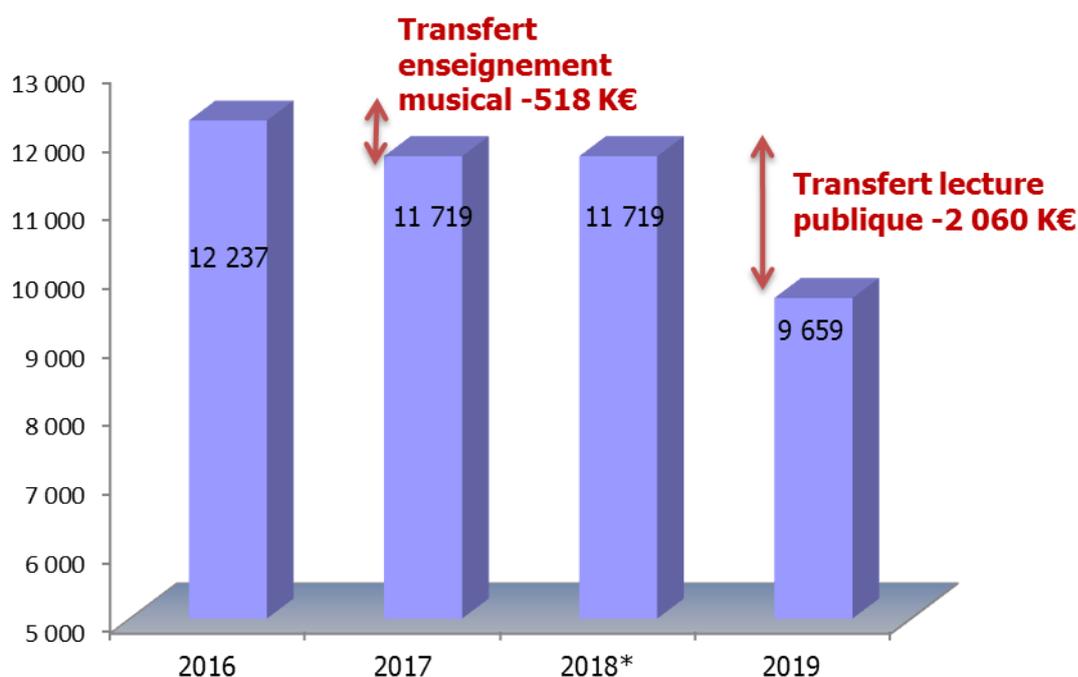
LES REVERSEMENTS DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION : 9 659 K€ (9 659 K€ en 2018)

L'année 2018 est représentée retraitée des dépenses et recettes de la lecture publique, afin d'établir des comparaisons avec l'exercice 2019. C'est pourquoi il n'y a pas de variation du versement de l'attribution de compensation par Roannais Agglomération présentée dans ce rapport.

En réalité, et après le rapport définitif de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) intervenu courant 2019 et approuvé au conseil municipal du 17 septembre, le montant définitif des charges transférées s'élève à 2 060 K€.

L'année 2018 a donc été retraitée de -2 060 K€.

Attribution de compensation en K€



* sans retraitement de la lecture publique

LES DOTATIONS ET COMPENSATIONS DE L'ÉTAT : 8 632 K€ (8 725 K€ en 2018)

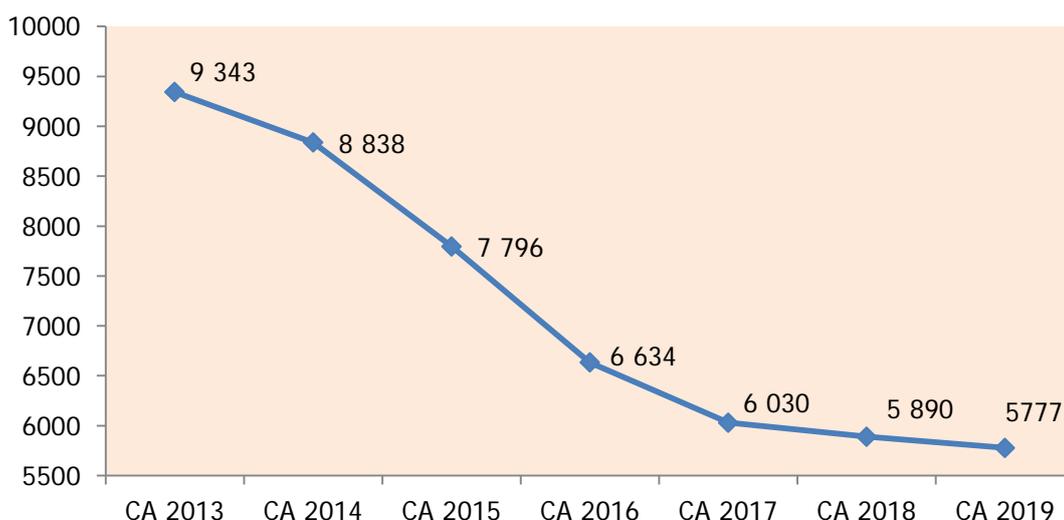
Ce poste enregistre en 2019 une diminution de – 93 K€ par rapport au CA 2018. Il se décompose comme suit :

Dotations et compensations (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution en €	Évolution en %
<i>Dotation forfaitaire des communes</i>	5 889 532	5 777 063	-112 469	-1,91%
<i>Dotation de solidarité urbaine</i>	1 312 523	1 401 429	88 906	6,77%
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	187 573	45 434	-142 139	-75,78%
Dotation globale de fonctionnement	7 389 628	7 223 926	-165 702	-2,24%
Dotation générale de décentralisation	81 378	96 178	14 800	18,19%
Dotation recensement	7 256	7 071	-185	-2,55%
Dotation pour les titres sécurisés	20 710	20 710	0	0,00%
Comp. perte taxe add. droits mutation	2 371	3 102	731	30,83%
Comp. Taxes foncières	94 466	98 545	4 079	4,32%
Comp. Taxes d'habitation	1 129 459	1 182 847	53 388	4,73%
Total (en €)	8 725 268	8 632 379	-92 889	-1,06%

Concernant les dotations, la principale baisse (-166 K€) concerne la dotation globale de fonctionnement qui comprend :

- **La dotation forfaitaire des communes** qui diminue de -112 K€ en raison d'un écrêtement opéré par l'État pour le financement de la péréquation (- 102 K€) et d'un ajustement de la composante démographique (- 10 K€). Depuis 2013, cette dotation poursuit sa diminution.

Dotation forfaitaire en K€



- **La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale**, qui évolue de + 89 K€. Cette dotation de péréquation est accordée aux 688 communes de plus de 10 000 habitants, selon un indice synthétique déterminé par plusieurs indicateurs. La ville de Roanne se place au rang 334 en 2019.
- **La dotation nationale de péréquation**, qui diminue fortement de -142 K€. Cette dotation est versée aux communes dont la richesse fiscale est inférieure au seuil moyen (ou proche : pas plus de 5 % au-dessus) et qui ont un effort fiscal supérieur à la moyenne nationale. Elle est composée d'une part principale et d'une part de majoration.

DNP en K€	2014	2015	2016	2017	2018	BP 2019
Part principale	18	22	26	32	38	45
Majoration	171	205	185	166	150	0
TOTAL	189	227	211	198	188	45

La ville a perçu 188 K€ au titre de l'année 2018. En 2019, la ville a encaissé seulement 45 K€ car elle a perdu l'éligibilité à la majoration de la DNP.

En effet, pour la première fois, la ville n'a pas rempli la condition pour percevoir la part majoration de la DNP, sous l'effet conjugué d'un double facteur :

- Une évolution favorable du potentiel fiscal post-TP de l'agglomération ;
- Une baisse de population DGF de la commune.

- **Concernant les compensations fiscales**, la principale variation est celle de la taxe d'habitation, en évolution de +53 K€. Destinées à compenser certaines exonérations fiscales décidées par l'État, les compensations pour la taxe foncière et la taxe d'habitation sont loin de compenser la perte de produit fiscal subie par les collectivités locales. À titre d'exemple, la compensation de la taxe d'habitation est calculée avec le taux de 1991 soit 9,89 % et non celui de l'année en cours.

Montant des bases exonérées prises en compte pour 2019 : 11 960 026 €
 Taux 1991 : 9,89 % = 1 182 847 €
 Taux 2019 : 11,63 % = 1 390 951 €, soit **une perte 2019 pour la ville de - 208 104 €.**

LES IMPÔTS INDIRECTS ET FPIC : 2 386 K€ (2 313 K€ en 2018)

Fiscalité indirecte (en €)	CA 2018	CA 2019	Évolution en €	Évolution en %
Taxe sur les droits de mutation	854 214	1 043 814	189 600	22,20%
Taxe sur l'électricité	629 353	628 049	-1 304	-0,21%
Droits de place et droits de voirie	209 669	199 461	-10 208	-4,87%
Taxe sur la publicité	269 261	274 065	4 804	1,78%
Autres reversements	1 745	4 761	3 016	172,84%
Total hors FPIC (en €)	1 964 242	2 150 150	185 908	9,46%
FPIC brut	348 996	235 712	-113 284	-32,46%
Total avec FPIC (en €)	2 313 238	2 385 862	72 624	3,14%

Avec le FPIC, la fiscalité indirecte évolue de 73 K€. Sans la prise en compte du FPIC, la fiscalité indirecte évolue de +186 K€ en raison principalement de la forte progression du produit de la taxe sur les droits de mutation (+190 K€). Cette taxe évolue selon les transactions immobilières réalisées sur la commune. En 2019, les transactions ont dépassé le plus haut niveau atteint depuis ces dernières années (2017 avec 909 K€) pour atteindre 1 044 K€.

Évolution des droits de mutation en K€



Baisse du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : – 113 K€

Le bloc communal roannais a perdu l'éligibilité au bénéfice de ce fond en 2017. Un dispositif de sortie progressive a permis à la ville d'encaisser 235 712 € en 2019 soit 70 % de sa part bénéficiaire de l'année précédente (348 996 € en 2018).

À partir de 2020, la ville ne percevra plus le FPIC mais restera contributrice.

Parallèlement, le bloc communal est toujours contributeur au titre de ce fonds, auquel la ville est appelée à participer.

FPIC ROANNE (en €)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Contribution reçue	293 603	385 417	459 334	415 129	348 996	235 712
Contribution prélevée	0	-23 057	-109 427	-201 831	-210 726	-213 293
Solde encaissé	293 603	362 360	349 907	213 298	138 270	22 419

Solde FPIC en K€



LES AUTRES PRODUITS : 5291 K€ (5 503 K€ en 2018)

Ce poste évolue de - 212 K€ et se décompose comme suit :

MONTANTS (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution	Évolution en %
Atténuations de charges	34 680	51 959	17 280	49,83%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 781 953	2 821 456	39 503	1,42%
Subventions et participations	1 163 987	963 452	-200 536	-17,23%
Autres produits de gestion courante(dont revenus des immeubles...)	1 158 366	1 146 972	-11 394	-0,98%
Produits financiers	312	308	-4	-1,29%
Produits exceptionnels (hors cessions)	316 600	306 750	-9 850	-3,11%
Reprises sur amortissements et provisions	47 410	0	-47 410	-100,00%
TOTAL (en €)	5 503 308	5 290 897	-212 411	-3,86%

Les principales variations concernent :

- **Les produits des services, du domaine et ventes diverses : + 40 K€**

Chapitre 70 - Produits des services et du domaine (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution	Évolution en %
Ventes de coupes de bois	13 652,64	18 043,55	4 391	32,16%
Concessions cimetières	132 833,50	122 213,00	-10 621	-8,00%
Droits d'occupation du domaine public, de voirie et divers	184 247	155 514	-28 733	-15,59%
Musée - entrées et ventes	24 998	24 891	-107	-0,43%
Actions évènementielles (RTO, grande roue, patinoire...)	19 223,00	28 219,00	8996	46,80%
Stages Pass'sport, école Roannaise des sports	13 635	15 510	1 875	13,75%
Droits des services périscolaires	386 941	417 013	30 072	7,77%
Remboursements par les budgets annexes, Roannais Agglomération et autres organismes	663 282	836 329	173 047	26,09%
Redevance stationnement et FPS	1 032 201	968 219	-63 983	-6,20%
Autres droits et remboursements divers	310 941	235 505	-75 435	-24,26%
sous total	2 781 953	2 821 456	39 503	1,42%

Ce chapitre évolue faiblement, mais de nombreuses évolutions internes sont à signaler concernant :

- Les droits d'occupation du domaine public, de voirie et divers : -29 K€.
- Les droits des services périscolaires : + 28 K€. Le nombre de repas servis à la cantine sur l'année a augmenté de +9%.
- Le remboursement par les budgets annexes, Roannais agglomération et autres organismes : +173 K€. Les principales évolutions concernent :
 - Une augmentation de +58 K€ pour les refacturations des agents du cimetière au budget annexe du Service Funéraire Public.
 - Une refacturation de 3 agents supplémentaires affectés au service mutualisé des ressources humaines +70 K€.
- Les redevances de stationnement et FPS : -64 K€
- Les autres droits et remboursements divers : -75 K€. Cette diminution provient du remboursement en 2018, par le supermarché Auchan, des taxes foncières 2017 et 2018, suite au rachat par la Ville du bâtiment que l'enseigne a ensuite loué jusqu'à sa cessation d'activités.

• **Les subventions et participations : -201 K€**

Subventions et participations (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution	Évolution en %
Participations Etat	356 787	287 554	-69 233	-19,40%
Participations Région	111 538	117 506	5 968	5,35%
Participations Département	65 462	69 035	3 574	5,46%
Participations des communes	153 607	117 801	-35 807	-23,31%
Participations autres organismes	476 593	371 556	-105 037	-22,04%
Total (en €)	1 163 987	963 452	-200 536	-17,23%

Les principales évolutions concernent :

- Les participations de l'État : -69 K€. Cette diminution s'explique par la diminution des emplois d'avenir (-69 K€) ;

- Les participations des autres communes : - 36 K€ due à la diminution de la refacturation de la restauration scolaire aux communes membres;
- Les participations des autres organismes : -105 K€. Cette baisse provient principalement d'un reliquat perçu en 2018 du fonds de soutien pour le développement des activités périscolaires.

- **Les reprises sur amortissements et provisions : -47 K€**

Conformément à la réglementation, la ville a mis en place des provisions pour dépréciations des comptes de redevables. Ces provisions permettent de faire face aux créances irrécouvrables pour lesquelles le comptable public sollicite l'admission en non-valeurs (voir page 41)

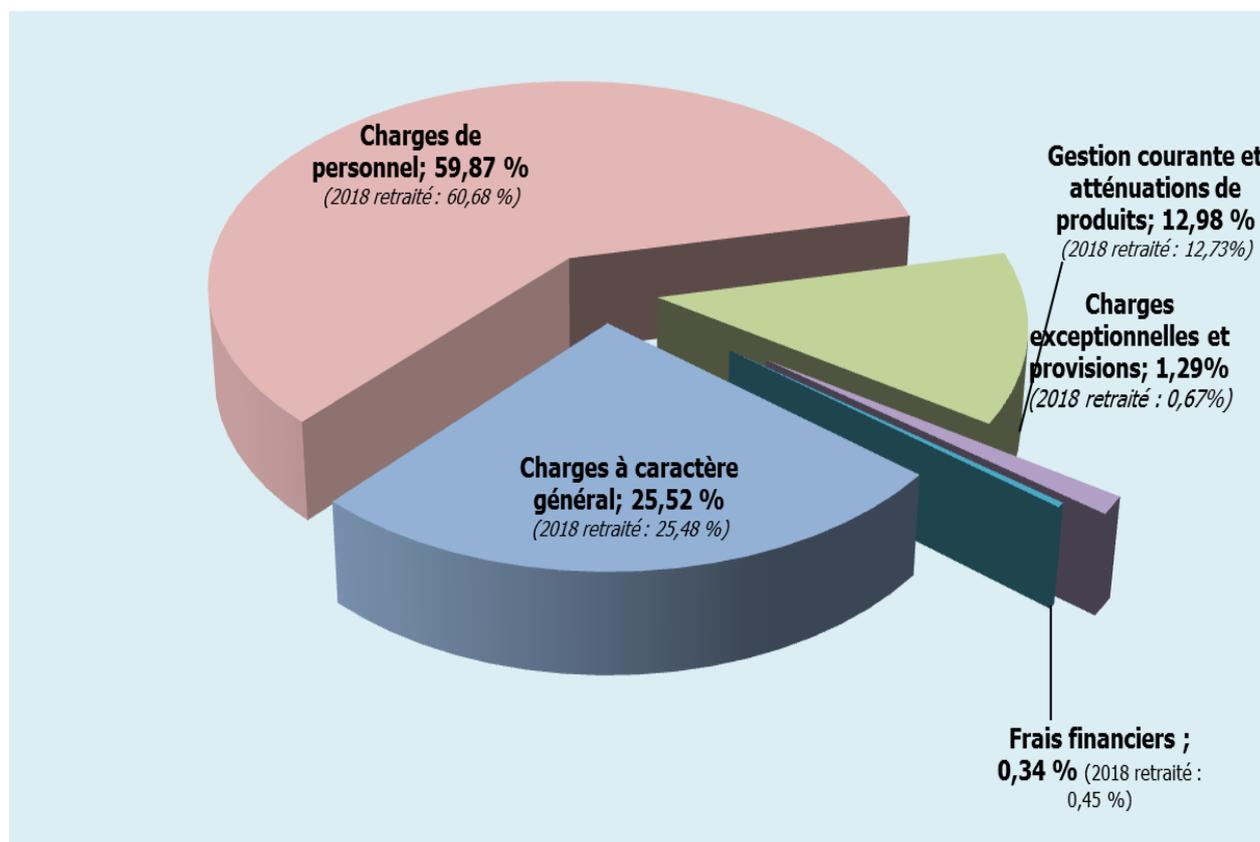
L'ANALYSE DU TABLEAU DE STRUCTURE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

b) Les dépenses de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2018 retraité en K€	CA 2019 en K€	Évolution en %
Charges à caractère général	8 888	9 023	1,52%
Charges de personnel	20 738	21 169	2,08%
Gestion courante et atténuations de produits	4 441	4 590	3,36%
Charges exceptionnelles et provisions	231	456	97,40%
Frais financiers	158	121	-23,42%
TOTAL dépenses réelles	34 456	35 359	2,62%

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : 9 023 K€ (8 888 K€ au CA 2018 retraité)

Les charges à caractère général regroupent l'ensemble des dépenses liées à la gestion quotidienne des services, à l'entretien du patrimoine, à l'achat des fournitures, à la communication et aux prestations de services effectuées dans le cadre du fonctionnement des services. Elles se décomposent comme suit :

Charges à caractère général (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution	Évolution en %
Achats	4 149 976	4 183 018	33 042	0,80%
Services extérieurs	4 297 754	4 483 135	185 381	4,31%
Impôts et taxes	440 545	356 704	-83 841	-19,03%
Total (en €)	8 888 275	9 022 857	134 581	1,51%

Les charges à caractère général évoluent globalement de + 135 K€ par rapport au CA 2018. Les principales évolutions concernent :

- **Les fluides: +40K€**

Fluides (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution	Évolution en %
Eau et assainissement	261 473	306 546	45 073	17,2%
Energie et électricité	1 669 018	1 669 199	181	0,0%
Chauffage urbain	83 527	80 574	-2 953	-3,5%
Carburants	214 138	211 395	-2 743	-1,3%
TOTAL (en €)	2 228 156	2 267 714	39 558	1,78%

- **La location des copieurs au service économat reprographie : +50 K€**

L'année 2018 était la dernière année du contrat de location établi sur 5 ans, et prévoyait la gratuité de cette dernière, d'où une augmentation des locations en 2019, avec un nouveau marché.

- **Les taxes foncières : -80 K€**

Fin 2018, la ville a vendu à la SEMOP les acquisitions réalisées par la Ville, dans le cadre de l'opération Foch Sully. La ville supportait jusqu'alors le paiement des taxes foncières, ce qui explique la diminution de ce poste en 2019.

- **Les locations des panneaux LED : +29 K€**

Cette augmentation correspond à la location supplémentaire de 2 panneaux LED pour la communication de la ville, des associations et des entreprises. Cette location fait l'objet de recettes lors des locations aux entreprises.

- **Les contrats de prestations sportives: +59 K€.**

Cette hausse est due à l'augmentation du marché de prestation pour la SAOS Chorale Roanne Basket, suite à sa montée en Jeep Elite.

- **La location et l'entretien des sanitaires publics : +28 K€.**

Cette hausse est due au nouveau marché de prestation passé pour la location et l'entretien des sanitaires publics, dont le montant a pris en compte une amélioration de la prestation.

LES CHARGES DE PERSONNEL : 21 168 K€ (20 738 K€ en 2018)

Comptes	Dépenses (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Variation en €	Variation en %
012	CHARGES PERSONNEL (Dépenses brutes)	20 737 922	21 168 362	430 441	2,08%
	Retraitements dépenses				
6521	Salaires du Théâtre subventionnés	499 597	507 674	8 076	1,62%
657362	Salaires du CCAS subventionnés	833 374	824 738	-8 636	-1,04%
012	CHARGES BRUTES RETRAITEES	22 070 893	22 500 774	429 881	1,95%

Comptes	Recettes (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Variation en €	Variation en %
013	Atténuations de charges de personnel	34 680	51 959	17 280	49,83%
70841	Mise à dispo. persl facturé aux BA, régies, CCAS	234 383	288 481	54 098	23,08%
70846	Mise à dispo.persl facturé à Roannais agglomération	167 988	237 643	69 655	41,46%
74712	Emplois d'avenir	99 144	30 212	-68 933	-69,53%
74718	Emplois CUI	203 955	185 320	-18 635	-9,14%
	Total recettes	740 150	793 615	53 465	7,22%

	Charges nettes de personnel	21 330 744	21 707 159	376 415	1,76%
--	------------------------------------	-------------------	-------------------	----------------	--------------

DÉPENSES BRUTES (Première ligne du tableau)

Pour situer le poids des charges de personnel dans la structure des dépenses de la Ville de Roanne, il faut noter qu'elles représentent 59,92 % des dépenses de fonctionnement à comparer à une moyenne de 61,10 % pour les villes de la même strate.

Les charges brutes de personnel évoluent de +2,08 % par rapport au CA 2018 retraité soit une évolution de + 430 K€.

Cette augmentation est réduite lorsque les dépenses sont retraitées des salaires du budget annexe Théâtre et du CCAS (+1,95 %).

Avec la prise en compte des recettes (dernière ligne du tableau), les charges nettes de personnel, évoluent de 1,76%.

Cette évolution des dépenses peut s'expliquer par :

- Le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) : +132 K€ ;
- L'instauration des titres restaurants +169 K€ (avec une part « salariés » en recettes à hauteur 40 %) ;
- Une forte augmentation de l'emploi contractuel (+188 K€) en raison de la diminution du nombre de contrats aidés, un moindre recours à SESAME, et une augmentation de personnel remplaçant dans les écoles.
- Une hausse de la rémunération des apprentis +15 K€ en raison de leur ancienneté;
- Des prestations familiales directes en hausse : +12,5 K€

LES CHARGES DE GESTION COURANTE ET DIVERS : 4 590 K€ (4 440 K€ au CA 2018 retraité)

Charges de gestion courante et divers (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution	Évolution en %
Redevances concessions, licences et droits	69 800	44 040	-25 760	-36,91%
Déficits des services à comptabilité distincte (Théâtre)	755 000	806 000	51 000	6,75%
Indemnités, missions, retraite, formation Maire et Adjointes	370 845	374 702	3 857	1,04%
Participations aux écoles privées	213 150	214 783	1 633	0,77%
Subvention de fonctionnement au groupement de rattachement	30 842	10 208	-20 633	-66,90%
Subvention au CCAS	1 267 526	1 343 463	75 937	5,99%
Subventions de fonctionnement aux associations	1 474 401	1 543 485	69 085	4,69%
Reversement attribution de compensation	210 726	213 293	2 567	1,22%
Créances et charges diverses	48 575	40 311	-8 264	-17,01%
Total en €	4 440 864	4 590 286	149 422	3,36%

Les charges de gestion courante et divers évoluent de +149 K€ par rapport au CA 2018 retraité. Parmi les évolutions figurent :

- **Les redevances, concessions, licences et droits** : -26 K€. Cette diminution est due principalement à la prise en charge sur 2018 d'une facture 2017 de 11 K€ due à la SACEM dans le cadre du festival Roanne Table Ouverte.
- **La subvention d'équilibre au théâtre municipal** : +51 K€ par rapport au CA 2018. Ce service à comptabilité distincte fait l'objet d'une présentation détaillée pages 44 à 48 de ce rapport.
- **Les subventions de fonctionnement au groupement de rattachement** : -21 K€. Cette baisse est due au versement en 2018 d'un fonds de concours à Roannais Agglomération pour la réalisation d'un audit jeunesse pour un montant de 18 K€.
- **La subvention au CCAS** : + 76 K€ se répartissant comme suit :

Subvention au CCAS (en €)	CA 2018	CA 2019	Évolution
Part salaires	833 374	824 738	-8 636
Part activités	434 152	518 725	84 573
Total	1 267 526	1 343 463	75 937

L'augmentation de la subvention du CCAS provient de la part activité. Elle s'explique à la fois par l'augmentation du marché ELIOR en raison de l'intégration d'une nouvelle composante, mais aussi par l'aide nécessaire supplémentaire apportée par le CCAS aux personnes en difficulté.

- **Les subventions de fonctionnement aux associations** : +69 K€. Ce poste est en hausse principalement en raison d'un complément de subventions accordées aux centres sociaux suite à l'arrêt des rythmes scolaires (+52 K€).

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET PROVISIONS : 456 K€ (231 K€ en 2018)

Charges exceptionnelles (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution	Évolution en %
Secours, dots, bourses et prix	51 628	87 142	35 514	68,79%
Subventions au budget parkings aménagés	93 000	50 000	-43 000	-46,24%
Subventions exceptionnelles	6 720	58 170	51 450	765,63%
Autres charges exceptionnelles	79 415	227 430	148 015	186,38%
Dotations aux provisions	0	33 279	33 279	-
TOTAL (en €)	230 763	456 021	225 258	97,61%

En augmentation de +225 K€, ce poste regroupe des opérations dont les montants peuvent fluctuer d'une année sur l'autre en raison de leur caractère exceptionnel. Les principales variations concernent :

- Les secours, dots, bourses et prix : +36 K€. Cette hausse est due à l'accueil d'un plus grand nombre de mineurs isolés au CJPB par le biais d'une convention avec le conseil général.
- La subvention au budget annexe des parkings aménagés :-43 K€. Ce service à comptabilité distincte fait l'objet d'une présentation détaillée pages 49 à 52 du rapport.
- Les subventions exceptionnelles : + 51 K€. Cette augmentation concerne principalement une subvention au centre social Marceau Mulsant (20 K€) mais aussi une subvention pour la reconstruction de l'église de Notre Dame de Paris suite à son incendie.
- Les autres charges exceptionnelles : +148 K€. Cette évolution s'explique principalement par la convention établie en 2019 concernant le remboursement, en charge exceptionnelle, de l'emprunt patinoire à Roannais Agglomération (172 K€). Cette convention est établie pour 3 années.

LES FRAIS FINANCIERS : 121 K€ (158 K€ en 2018)

En 2019, la ville de Roanne a poursuivi son désendettement et aucun emprunt n'a été contracté. Cette situation explique la diminution des frais financiers par rapport à l'année précédente.

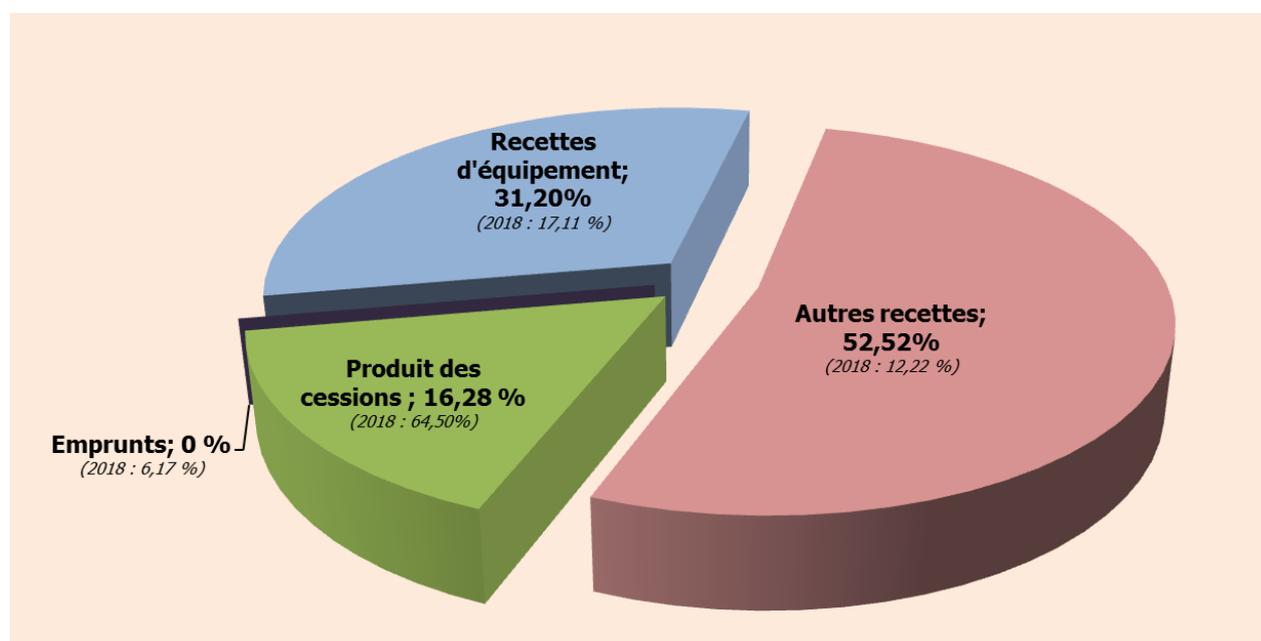
L'ANALYSE DU TABLEAU DE STRUCTURE

SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2018 retraité en K€	CA 2019 en K€	Évolution en %
Recettes d'équipement	2 772	1 159	-58,19%
Autres recettes	1 979	1 951	-1,41%
Produit des cessions*	10 448	605	-94,21%
Emprunts	1 000	0	-100,00%
TOTAL	16 199	3 715	-77,07%

Répartition des recettes réelles d'investissement



LES RECETTES D'ÉQUIPEMENT : 1 159 K€ (2 772 K€ en 2018)

Ce poste comprend :

Recettes d'équipement (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution en €	Évolution en %
Subventions d'équipement	2 167	630	-1 537	-70,94%
Amendes de police	595	530	-65	-11,00%
Autres recettes	10	0	-10	-100,00%
Total (en €)	2 772	1 159	-1 612	-58,18%

Les principales évolutions de ce poste qui diminue globalement de -1 612 K€ concernent :

➤ Les subventions d'équipement : 630 K€

Les subventions d'équipement financent les dépenses d'investissement réalisées par la Municipalité. En raison de décalages de réalisation de certains projets, l'encaissement des subventions n'a pas pu être effectué en 2019 comme prévu initialement et a été reporté en 2020. Une subvention de 1,2 M€ pour le projet Bords de Loire a ainsi été encaissée en janvier 2020

Les principales sommes perçues en 2019 se répartissent comme suit :

- Rénovation du gymnase Matel : 63 K€
- Quartier Bourgogne : 51 K€
- Réaménagement de l'avenue Gambetta : 8 K€
- Regroupement scolaire Matel : 40 K€
- Création d'un jardin des senteurs : 3 K€
- Aménagements des bords de Loire : 226 K€
- Vidéo protection : 8 K€
- Rénovation des voiries : 86 K€
- Aménagement des aires de jeux : 13 K€
- Acquisition de véhicule écologiques : 107 K€
- Numérisation des collections du musée : 9 K€
- Acquisition de matériel police municipale : 1 K€
- Restauration de registres cadastraux : 1 K€
- Travaux centre social Bourgogne : 14 K€

➤ Les amendes de police : 530 K€ (595 K€ en 2018)

Les amendes sont dressées sur l'ensemble du territoire en matière de circulation routière. Elles font l'objet d'un prélèvement sur les recettes de l'État au profit des collectivités locales. Le produit prélevé est réparti en année n+2 entre les communes et certains de leurs groupement, au prorata des amendes émises sur le territoire de chaque collectivité. Ainsi, malgré une augmentation du nombre de contraventions, la diminution du produit perçu en 2019 provient de la baisse du montant reversé par amende (20,63 € en 2019 contre 24,87 € en 2018)

Année	Nb contraventions
2012	23 255
2013	25 039
2014	20 093
2015	24 558
2016	22 375
2017	25 667

LES AUTRES RECETTES D'EQUIPEMENT : 1 951 K€ (1 979 K€ en 2018)

Les autres recettes évoluent de -28 K€ et comprennent :

Autres recettes (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019	Évolution en €	Évolution en %
FCTVA	1 225	1 778	553	45,20%
Taxe d'aménagement	268	149	-119	-44,45%
Dépôts et cautionnements, créances...	487	25	-462	-94,97%
Total (en €)	1 979	1 951	-28	-1,42%

➤ **Le FCTVA : + 553 K€**

Calculé sur l'année n-1, ce fonds permet de récupérer une partie de la TVA payée sur certaines dépenses d'équipement.

Le produit perçu en 2019 est en augmentation par rapport au CA 2018 de + 553 K€ en raison d'une hausse des dépenses d'équipement n-1 éligibles au FCTVA par rapport à l'année précédente (7 465 K€ de dépenses éligibles en 2017 contre 10 840 K€ en 2018).

➤ **La taxe d'aménagement : -119 K€**

Cette taxe s'applique à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme. La recette est donc variable selon les projets d'urbanisme conduits sur la commune. En 2018, 3 taxes d'aménagement importantes d'une valeur globale de 121 K€ ont été encaissées (SCI Valmy 34 K€ ; Delipapier 57 K€ ; Noaho Habitat 30 K€) justifiant la diminution par rapport à l'année 2019.

➤ **Les dépôts et cautionnements, les créances et autres : -462 K€**

Ce poste chute fortement de -462 K€ en raison de la recette portant sur la vente échelonnée de 2 parcelles de terrain situées place Aristide Briand, intervenue fin 2018, à la SCI NOAHO Habitat pour un montant total de 458 K€.

LE PRODUIT DES CESSIIONS : 605 K€ (10 448 K€ en 2018)

Le produit des cessions, transféré en investissement par des opérations comptables, varie chaque année en fonction des transactions réalisées. Pour l'année 2019, il se décompose comme suit :

Cessions	Montant en €
Immeuble situé 42 rue Hoche	100 000,00
Parcelles de terrain situées 6 rue Augagneur	2 000,00
Terrain situé 198 rue de Charlieu	360,00
Parking lot 18 situé 9 rue Maréchal Foch	13 000,00
Immeuble situé 27 rue Jean Jaurès	50 000,00
Bande de terrain située 37 rue du Moulin Paillassion	25 000,00
Tènement situé 4 place Larochette / 24 rue Claude Bochart	375 000,00
Parcelle de terrain situé à St Just en Chevalet "la bruyère"	9 000,00
Autres ventes (matériel, véhicules...)	30 870,14
TOTAL	605 230,14 €

Pour rappel, le produit des cessions en 2018 est exceptionnellement élevé du fait de la vente à la SEMOP Foch Sully (10 061 K€) du foncier nécessaire à l'opération d'aménagement.

LES EMPRUNTS : 0 K€ (1 000 K€ en 2018)

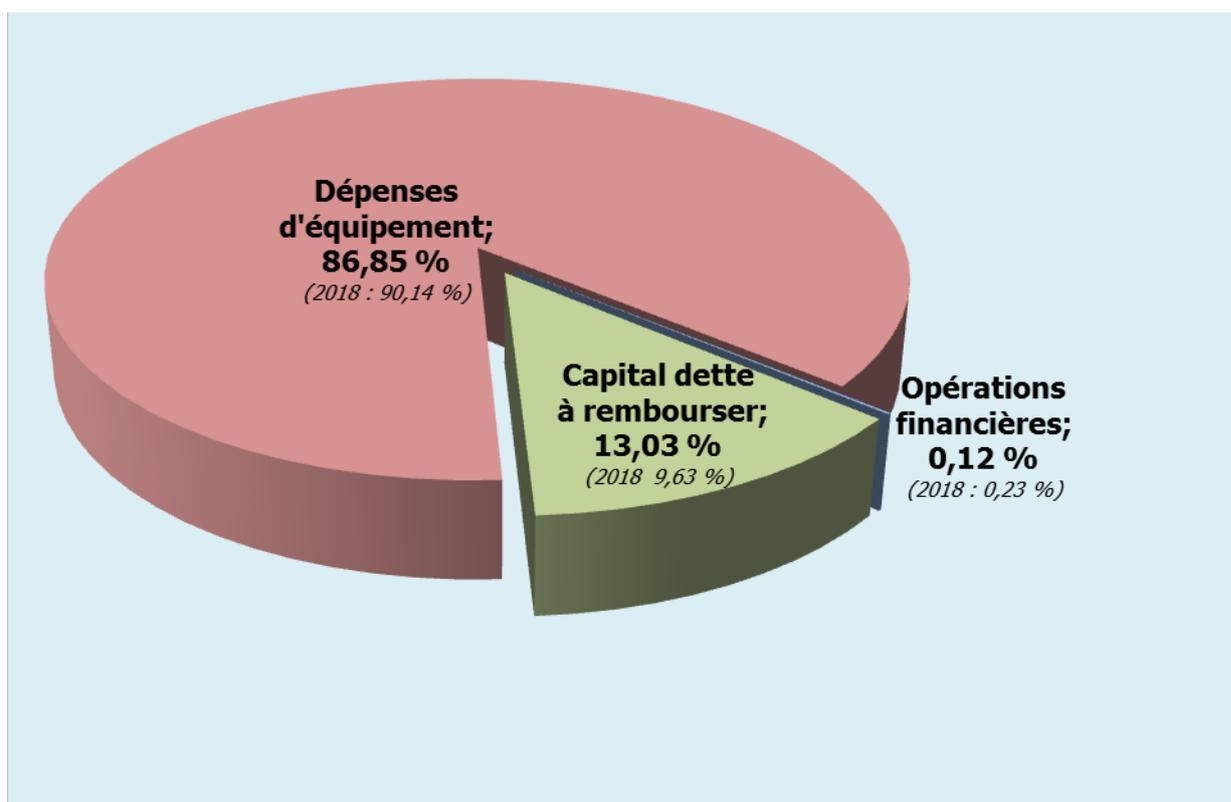
La ville n'a pas réalisé d'emprunt en 2019. En 2018, la Ville avait encaissé un emprunt de 1M€, contracté en novembre 2017, auprès du Crédit Mutuel au taux fixe de 1,10 % sur une durée de 15 ans.

SECTION D'INVESTISSEMENT

b) Les dépenses d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2018 retraité en K€	CA 2019 en K€	Évolution en %
Capital dette à rembourser	2 428	2 487	2,43%
Dépenses d'équipement	22 726	16 576	-27,06%
Opérations financières	57	22	-61,40%
TOTAL DÉPENSES	25 211	19 085	-24,30%

Répartition des dépenses réelles d'investissement



LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : 16 576 K€ (22 726 K€ en 2018)

Répartition par programme / opérations	Crédits votés 2019	Mandaté 2019	Reports 2019
Aménagement guichet unique parc des Sports	20 000	15 782	4 218
Rénovation du gymnase Mâtel	8 134	3 541	4 594
Restructuration équipement pour clubs de tennis	100 000	8 131	91 869
Aménagements urbains	625 148	562 800	5 148
Réaménagement espace Fontval	50 000	23 597	22 722
Regroupement scolaire	60 361	55 769	
Travaux zéro phyto	104 309	82 537	
Construction local des fêtes	1	1	
Opérations foncières	1 699 030	985 265	728 238
Nouvelles technologies de l'information	427 584	264 638	147 789
Stade Malleval réfection du terrain synthétique	9 092	7 065	2 027
Opérations d'urbanisme	77 316	49 507	7 206
Restructuration du quartier Bourgogne	1 000 000	883 439	
Stationnement	185 043	96 190	81 057
Sécurisation des façades pierre Hôtel de Ville	274 078	201 236	72 731
Pôle de loisirs - éclairage rue haute	183 595	168 745	991
Programme voirie exceptionnelle	2 397 734	2 116 916	267 000
Aménagement avenue Gambetta	800 000	620 252	175 602
Investissement conseils de quartier	86 221	79 581	
Cœur de Ville	110 398	43 488	60 930
Espace commercial et urbain de centre ville Foch Sully	2 500 000	2 500 000	
Rénovation du parking Fontalon	330 000	256 675	4 142
Travaux de modernisation des cimetières	101 800	100 884	916
Travaux aménagement locaux scolaires	470 000	436 675	33 215
Aménagement Gambetta République	50 000	25 268	9 762
Accessibilité et optimisation du patrimoine	347 213	192 762	14 886
Création d'un jardin des senteurs	10 000	5 541	
Aménagement liaison gare routière jardin des senteurs	200 000	160 851	35 219
Aménagement bords de loire-trame bleue et trame verte	4 800 000	3 780 485	
Amélioration et optimisation de l'air dans les bâtiments	138	0	138
Sécurisation des églises	20 000	4 560	8 472
Création d'un CSU et extension du périmètre de vidéo surveillance	4 827	4 827	
TOTAL OPÉRATIONS	17 052 024	13 737 006	1 778 870
TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS COURANTS (en €)			
Subventions d'équipements versées	307 000	246 758	55 687
Autres			
Bâtiments travaux	1 283 865	1 072 284	157 956
Voirie éclairage	676 810	385 199	227 081
Environnement	421 475	321 899	91 996
Garage	461 415	367 031	88 366
Autres services	600 875	445 693	76 407
TOTAL INVESTISSEMENTS COURANTS	3 751 440	2 838 863	697 492
TOTAL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (en €)	20 803 464	16 575 869	2 476 363

Comme évoqué page 13 du présent rapport, le taux de réalisations des dépenses d'équipement est en hausse pour l'exercice 2019 et s'établit à 80% pour les crédits mandatés et à 92% en intégrant les crédits engagés et reportés :

Equipement brut En K€	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Prévu	17 584	20 625	21 630	20 081	15 104	20 960	21 578	18 104	28 978	20 803
réalisé	12 936	14 909	18 471	17 675	9 269	15 361	17 792	12 970	22 726	16 576
% réalisé	74%	72%	85%	88%	61%	73%	82%	72%	78%	80%
Restes à réaliser	2 857	2 708	1 064	1 612	3 262	3 758	2 488	2 681	2 952	2 476
Réalisé + engagé	15 793	17 617	19 535	19 287	12 531	19 120	20 281	15 652	25 679	19 502
% consommé	90%	85%	90%	96%	83%	91%	94%	86%	89%	92%

Rapporté au nombre d'habitants pour comparaison avec les collectivités locales du même type et de même taille, le montant des dépenses d'équipements montre que la Ville de Roanne poursuit son effort en faveur de l'investissement avec une dépense de **386,38€** par habitant en 2019 (342,10 € en 2018) à comparer à **302 €** par habitant pour les villes de la même strate. Un autre ratio confirme ce constat : le taux des dépenses d'équipement rapporté aux recettes réelles de fonctionnement, soit **30,44%** pour la Ville de Roanne contre **21,4%** pour la strate.

Une partie des crédits d'investissements est gérée en Autorisation de Programme (AP) afin de prendre en compte le caractère pluriannuel des certaines opérations les plus importantes (qui correspondent le plus souvent aux projets phares du mandat) pour lesquelles le Conseil Municipal vote une enveloppe globale de Crédits de Paiement (CP) annuelle en fonction de l'avancement du projet. Les Crédits de paiement mandatés sur l'exercice 2019 représentent **43,28 %** des dépenses d'équipement réalisées pour un montant de **7 174 k€** se répartissant sur les principaux grands projets du mandat :

- Aménagement des Bords de Loire : 3 780 k€
- Projet Foch Sully : 2 500 k€
- Restructuration du quartier Bourgogne : 883 k€
- Création Jardin des senteurs : 6 k€ (clôture en cours)
- Dispositif de vidéo-protection : 5k€ (clôture en cours)

A noter que les CP non consommés sur l'exercice en cours ne peuvent être reportés et doivent être réinscrits au budget de l'exercice suivant, ce qui est notamment le cas de l'AP « Aménagement des Bords de Loire » pour laquelle il sera proposé en Décision Modificative n°1 une réinscription de 1,2M€ supplémentaire de Crédits de Paiements dans la cadre de la reprise des résultats 2019.

Outre les acquisitions foncières (985k€) et les opérations d'aménagement urbain conduites en partenariat avec Epora (563 k€), les autres axes d'investissements hors AP/CP sur l'exercice 2019 sont :

Bâtiments : 2 162,09 K€ soit 13,04% répartis de la manière suivante :

- scolaire : 716,34 K€
- sportif : 246,69 K€
- culturel : 43,43 K€
- cultuel : 12,62 K€
- social/associatif : 261,46 K€
- logistique : 881,55 K€

Voiries : 3 218,56 K€ soit 19,42%

Environnement - espaces verts : 404,36 K€ soit 2,44%

Divers : 2 068,99 K€ (dont DSI : 201,24 K€, subventions d'équipement et participation : 246,76 K€) soit 12,48%.

LE CAPITAL DE LA DETTE A REMBOURSER : 2 487 K€ (2 428 K€ au CA 2018)

Le capital de la dette à rembourser est en légère augmentation en raison de la souscription en 2018 d'un emprunt dont le remboursement du capital est de 62 K€.

LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES : 22 K€ (57 K€ au CA 2018)

Les opérations financières sont en diminution de -35 K€ en raison principalement d'un remboursement d'une taxe d'aménagement en 2018 pour 31 K€ concernant le bâtiment Maisonhaute dans la ZAC Valmy.

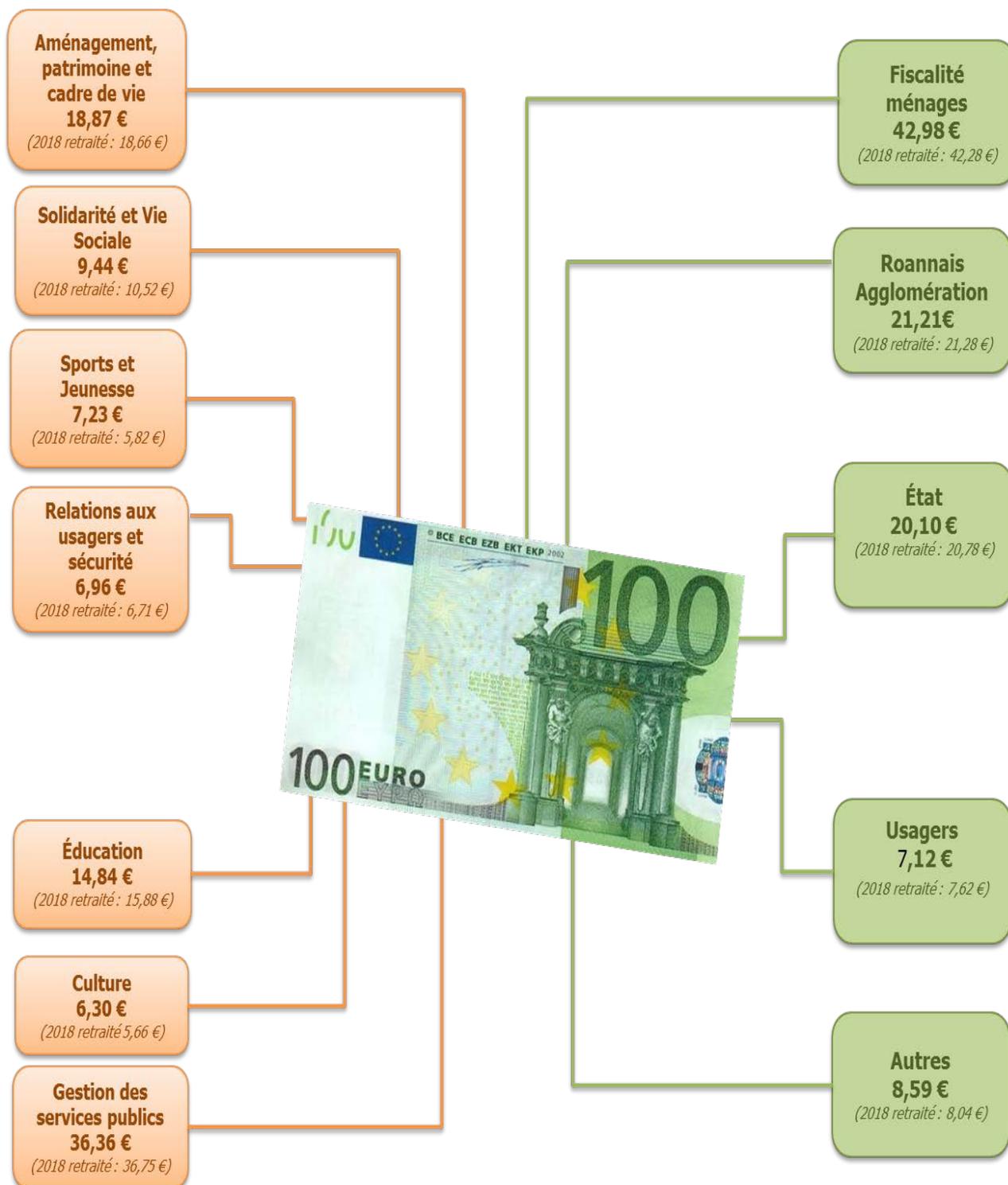
Opérations financières (en €)	CA 2018 retraité	CA 2019
Remboursement taxe d'aménagement	30 864	
Dépôts et cautionnements	26 423	22 240
TOTAL (en €)	57 287	22 240

c) Les restes à réaliser

Libellés programmes / Opérations	Dépenses	Recettes
Aménagement guichet unique parc des Sports	4 218,38	
Rénovation du gymnase Mâtel	4 593,60	
Restructuration équipement pour clubs de tennis	91 868,92	
Aménagements urbains	5 148,00	
Réaménagement espace Fontval	22 722,00	
Opérations foncières	728 238,33	
Nouvelles technologies de l'information	147 788,67	
Stade Malleval réfection du terrain synthétique	2 026,82	270 000,00
Opérations d'urbanisme	7 206,00	
Quartier Bourgogne		23 777,68
Stationnement	81 056,84	
Sécurisation des façades pierre Hôtel de Ville	72 730,51	30 000,00
Pôle de loisirs - éclairage rue haute	991,16	
Programme voirie exceptionnelle	266 999,88	
Aménagement avenue Gambetta	175 601,77	
Cœur de Ville	60 930,00	
Rénovation du parking Fontalon	4 141,60	
Travaux de rénovation des cimetières	916,30	
Travaux aménagement locaux scolaires	33 214,61	
Aménagement Gambetta République	9 762,48	
Accessibilité et optimisation du patrimoine	14 885,77	186 544,63
Création d'un jardin des senteurs		89 076,69
Aménagement liaison gare routière jardin des senteurs	35 218,68	
Aménagement bords de loire-trame bleue et trame verte		1 599 810,29
Amélioration et optimisation du renouvellement de l'air dans les bâtiments	138,00	
Sécurisation des églises	8 472,00	
Création d'un CSU et extension du périmètre de vidéo surveillance		22 500,00
TOTAL opérations d'équipements	1 778 870,32	2 221 709,29
Bâtiments travaux	157 955,64	48 000,00
Voirie éclairage	227 080,71	
Environnement	91 995,65	
Garage	88 366,33	
Autres services	76 406,62	12 932,00
Subventions d'investissement		
Cautions		
Subventions d'équipement	55 687,24	
TOTAL investissements courants	697 492,19	60 932,00
TOTAL GENERAL	2 476 362,51	2 282 641,29

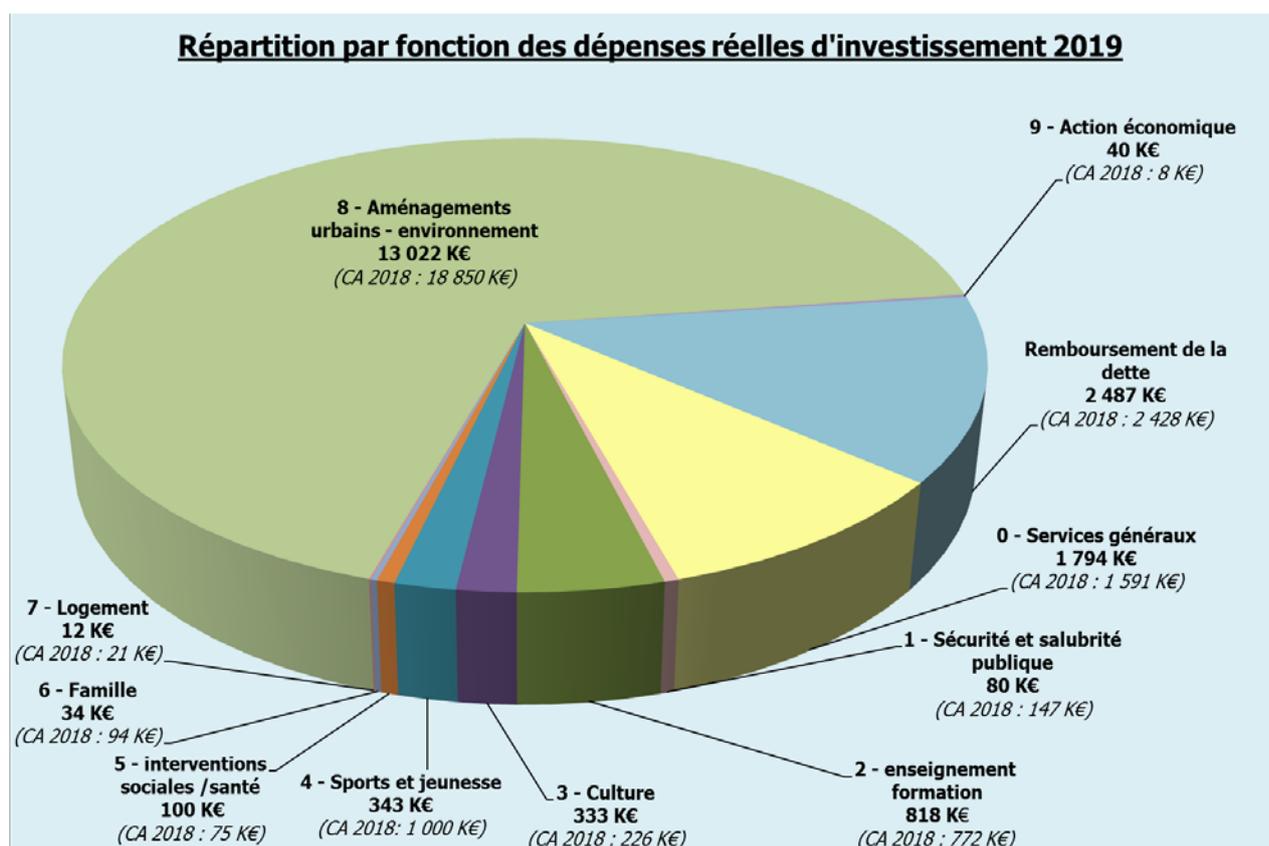
III – Les documents annexes

a) Section de fonctionnement : répartition sur 100 € du CA 2019 (retraité des cessions)



b) Section d'investissement : répartition des dépenses réelles par fonction

Répartition par fonction en K€	CA 2018	CA 2019
0 Services généraux	1 591	1 794
1 Sécurité et salubrité publique	147	80
2 Enseignement - formation	772	818
3 Culture	226	333
4 Sports et jeunesse	1 000	343
5 Interventions sociales et santé	75	100
6 Famille	94	34
7 Logement	21	12
8 Aménagements urbains - environnement	18 850	13 022
9 Action économique	8	40
Remboursement de la dette	2 428	2 487
TOTAL en K€	25 211	19 063



c) Les emprunts garantis

Bénéficiaires	Montant de l'encours 31/12/2018	Montant de l'encours 31/12/2019
OPHÉOR	41 033 094 €	40 631 211 €
CITÉ NOUVELLE	15 021 184 €	14 343 162 €
SCI LES PIÉRRISSES	340 802 €	319 665 €
OGEC ST PAUL	110 172 €	101 032 €
ADOMA	116 849 €	112 387,40 €
ASSOCIATION CINÉ RIVAGE	10 253 €	0 €
SCI RUE MARX DORMOY	35 631 €	32 903 €
OGEC ST MICHEL	7 930 €	0 €
SCI ESPACE SANTÉ ROANNE	550 000 €	550 000 €
FOCH SULLY	1 600 000 €	3 269 160 €
TOTAL	58 825 915 €	59 359 519 €

d) Les ratios (hors cessions)

	Ville de Roanne CA 2018 *	Ville de Roanne CA 2019	Strate chiffres 2018	
*Retraité de la lecture publique				
1- Dépenses réelles de fonctionnement/population	955,23 €	981,28 €	1 169,0	😊
2- Produit des impositions directes/population	532,94 €	545,11 €	607,0	😊
3- Recettes réelles de fonctionnement/population	1 260,52 €	1 269,21 €	1 373,0	😐
4- Dépenses d'équipement brut/population	342,10 €	386,38 €	318,0	😊😊
5- Encours de dette/population	314,82 €	246,44 €	1 099,0	😊😊😊
6- DGF/population	205,20 €	201,15 €	223,0	😐
7- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60,19%	59,92%	59,9%	😐
9- Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	81,13%	82,77%	93,1%	😊😊
10- Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	27,14%	30,44%	23,2%	😊😊
11- Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	24,98%	19,42%	80,0%	😊😊😊

Source Ministère des finances- les finances des collectivités locales

Les ratios sont des outils d'analyse qui permettent de comparer les données d'une collectivité par rapport aux collectivités de même nature appartenant à une même strate démographique et de mesurer les évolutions historiques d'un ratio pour une même collectivité. Parmi les informations que doivent contenir les comptes administratifs des collectivités de 3 500 habitants et plus, figurent, aux termes de l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), une série de onze ratios détaillés ci-dessus, qui ont pour vocation de renseigner élus et citoyens sur la santé financière de la collectivité.

Il faut distinguer les ratios de niveau qui rapportent une donnée financière à la population de la collectivité et les ratios de structure qui comparent des données financières entre elles. Ainsi, à titre d'exemple concernant la dette, le ratio 5 « encours de dette/population » qui montre que la Ville de Roanne est 4 fois moins endettée que la moyenne de la strate est un ratio de niveau, alors que le ratio 10 « encours de dette/recette réelles de fonctionnement » est un ratio de structure qui montre que le poids de la dette pour la Ville de Roanne est 3 fois moins important que pour la moyenne de la strate.

Outre ceux concernant la dette, tous les autres ratios de la Ville de Roanne restent globalement bien positionnés par rapport aux moyennes 2018 des autres collectivités de la même taille et montrent notamment une maîtrise des dépenses de fonctionnement (ratio 1), un recours à la fiscalité moindre que dans les autres villes de même catégorie (ratio 2) et un effort d'investissement de 28% supérieur à la moyenne de la strate (ratio 4).

e) Les provisions

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales une provision doit être constituée :

1. Dès l'ouverture d'un contentieux en 1^{ère} instance contre la commune ;
2. Dès l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, pour les garanties d'emprunts, les prêts et créances, les avances de trésorerie et les participations en capital accordés par la commune à l'organisme faisant l'objet de la procédure collective ;
3. Lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public.

Le montant de la provision, son évolution et son emploi, sont retracés sur l'état des provisions joint au budget et au compte administratif.

Budget général – État des provisions au 31/12/2019

Objet de la provision	31/12/2018	Dotations 2019	Reprise 2019	31/12/2019
Provision pour garanties d'emprunts	0 €			0 €
Provision pour dépréciation des comptes de redevables	121 340 €	26 120 €	29 610 €	117 850 €
Provision pour dépréciation de débiteurs divers	55 471 €			55 471 €
Total provisions (TTC)	176 811 €	26 120 €	29 610 €	173 321 €

Budget annexe du Théâtre Municipal – État des provisions au 31/12/2019

Objet de la provision	31/12/2018	Dotations 2019	Reprise 2019	31/12/2019
Provision pour litiges	40 000 €			40 000 €
Total provisions (HT)	40 000 €	0 €	0 €	40 000 €

Budget annexe du Service Public Funéraire – État des provisions au 31/12/2019

Objet de la provision	31/12/2018	Dotations 2019	Reprise 2019	31/12/2019
Provision pour dépréciation des comptes de clients	41 510 €	6 800 €		48 310 €
Total provisions (HT)	41 510 €	6 800 €	0 €	48 310 €

Budget annexe du Crématorium – État des provisions au 31/12/2019

Objet de la provision	31/12/2018	Dotations 2019	Reprise 2019	31/12/2018
Provision pour dépréciation des comptes de clients	37 680 €		28 490 €	66 170 €
Total provisions (HT)	37 680 €		28 490 €	66 170 €

BUDGETS ANNEXES



I – Théâtre

a) Le résultat à affecter

L'arrêté des comptes 2019 permet de dégager les résultats globaux suivants :

FONCTIONNEMENT (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Recettes	1 125 186,60	1 175 867,33
Dépenses	-1 149 633,55	-1 174 912,83
RÉSULTAT EXERCICE	-24 446,95	954,50
Résultats antérieurs non affectés	30 991,56	6 544,61
RÉSULTAT A AFFECTER	6 544,61	7 499,11 A Résultat cumulé fonctionnement

INVESTISSEMENT (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Recettes	103 764,53	42 804,95
Dépenses	-25 436,94	-57 143,71
RÉSULTAT EXERCICE	78 327,59	-14 338,76
Soldes antérieurs reportés	-38 573,97	39 753,62
SOLDE INVESTISSEMENT	39 753,62	25 414,86
Recettes reportées		
Dépenses reportées	-28 139,75	-14 098,49
EXCÉDENT DE FINANCEMENT	11 613,87	11 316,37 B Excédent de financement

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement (A) qui doit prioritairement couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (B) ; seul le solde disponible est libre d'affectation.

La section d'investissement ne présentant pas de besoin de financement (B), il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement (A) en report à nouveau sur la section de fonctionnement (compte 002 résultat de fonctionnement reporté).

Affectation du résultat (A)	7 499,11 €
<i>Affectation à l'investissement pour couverture du besoin de financement (B)</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Report à nouveau en section d'exploitation (solde disponible)</i>	<i>7 499,11€</i>
Total affecté (A)	7 499,11 €

b) La section de fonctionnement 2019

Elle présente un **résultat de clôture de + 7 499,11 € HT** (+ 6 544,61 € au CA 2018)

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019	Variation 2019/2018
Produits des entrées TMR	173 555,69	171 727,46	-1 828,23
Produits des entrées associations partenaires	67 530,74	47 854,72	-19 676,02
Mise à disposition de personnel et plateau technique	26 888,89	19 324,92	-7 563,97
Subventions Région	60 000,00	60 000,00	0,00
Subventions Département	25 000,00	31 500,00	6 500,00
Autres subventions	0	14 000	14 000
Autres produits divers	3 579,38	2 709,30	-870,08
<i>Amortissement de subventions transférables</i>	<i>13 631,90</i>	<i>22 750,93</i>	<i>9 119,03</i>
Total recettes hors subvention budget général	370 186,60	369 867,33	-319,27
Prise en charge du déficit par le Budget général	755 000,00	806 000,00	51 000,00
Recettes de l'exercice	1 125 186,60	1 175 867,33	50 680,73
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019	Variation 2019/2018
Charges à caractère général	418 941,04	448 248,47	29 307,43
Charges de personnel	499 597,38	507 673,62	8 076,24
Redevances, licences, concessions et divers	42 739,02	44 720,46	1 981,44
Subventions versées (fonctionnement et exceptionnelles)	82 200,00	80 700,00	-1 500,00
Reversements aux associations partenaires	67 306,99	50 299,67	-17 007,32
Autres dépenses diverses	363,42	465,66	102,24
<i>Amortissements des équipements</i>	<i>38 485,70</i>	<i>42 804,95</i>	<i>4 319,25</i>
Dépenses de l'exercice	1 149 633,55	1 174 912,83	25 279,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	-24 446,95	954,50	25 401,45
Résultat antérieur reporté	30 991,56	6 544,61	-24 446,95
RESULTAT DE CLOTURE	6 544,61	7 499,11	954,50

Les recettes de l'exercice : 1 175 867,33 € HT

Hors subvention d'équilibre du budget général, les recettes 2019 sont stables par rapport au CA 2018 (369 8967,33 € en 2019 ; 370 186,60 € en 2018). Les principales variations concernent :

- ✓ Les subventions versées par les partenaires institutionnels (principalement État et Région) en hausse de 20 500 € par rapport à 2018 :
 - Le Département : +6 500 €. Cette subvention a été allouée pour l'accueil de la représentation « un fil à la patte » ;
 - Autres subventions +14 000 € reçues de l'Etat
 - ✓ 4 000 € pour les ateliers d'écriture et danse à Roanne « Mon héros du quotidien » ;
 - ✓ 10 000 € pour la résidence / mission d'Edith Azam et de Yan Raballand.
- ✓ Le produit issu de la billetterie municipale est stable : 171 727,46 € en 2019 ; 173 555,69 € en 2018 ;

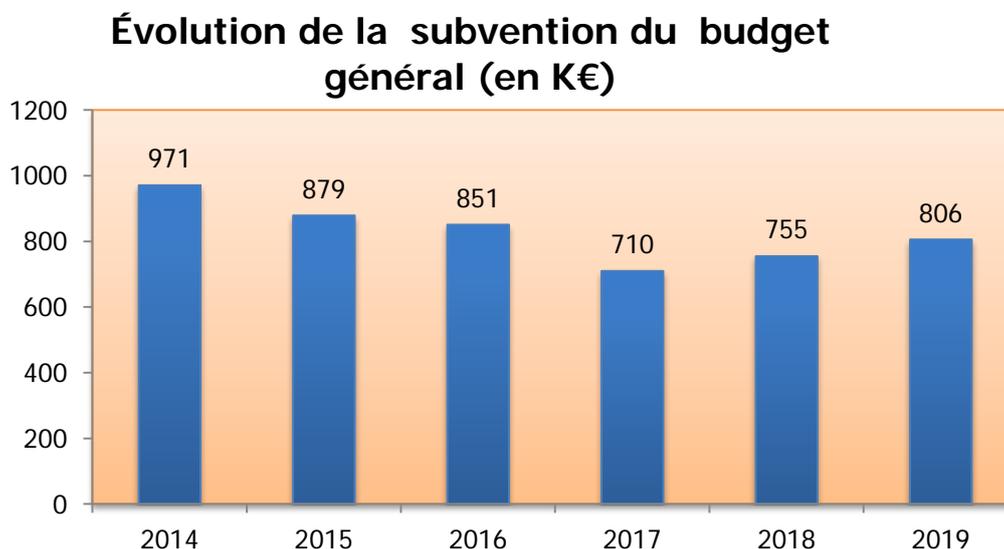
Les dépenses de l'exercice : 1 174 912,83 € HT

Elles sont en augmentation de +25 278,28 € par rapport à 2018. Les principales variations concernent :

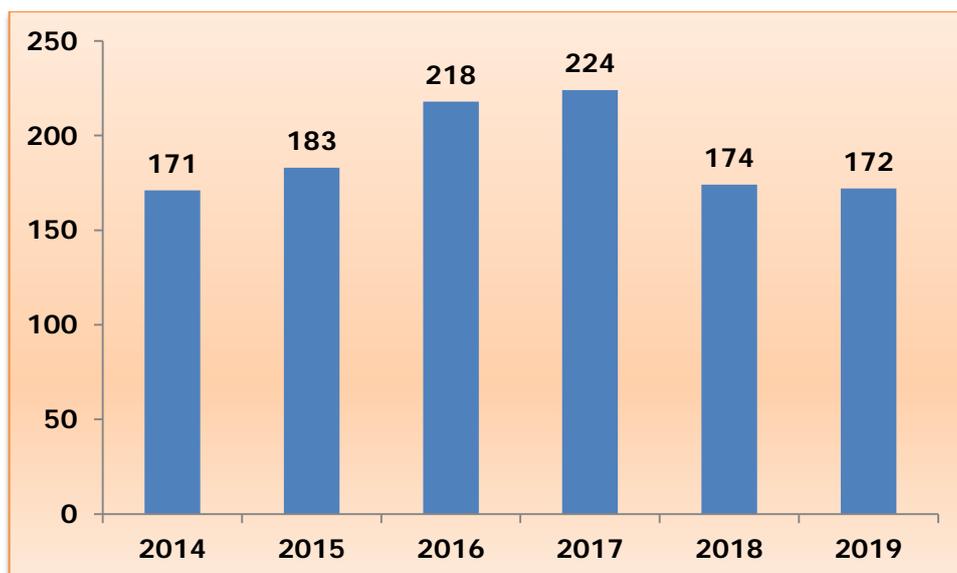
- ✓ Les charges à caractère général +29 307,43 € dont les principales évolutions sont :
 - Les frais d'études et recherches (+16 650€) en raison de la réalisation fin 2019 d'une enquête des publics du Théâtre de Roanne ;
 - Les frais de réceptions (+17 572€).
- ✓ Les charges de personnel + 8 076,24 € : cette évolution est due au paiement de 2 salaires sur le poste d'accueil administratif, pour l'anticipation d'un départ à la retraite.
- ✓ Le reversement aux associations partenaires : - 17 007,32 €. La raison de cette diminution (dont l'évolution est identique en recettes) est la baisse du nombre de spectacles organisés en 2019 (10) par rapport à 2018 (13) par les associations partenaires.

L'équilibre du budget annexe a nécessité une subvention du budget général plus importante en 2019 qu'en 2018 : + 51 000 € en raison de la hausse des dépenses et d'une baisse du résultat reporté 2018.

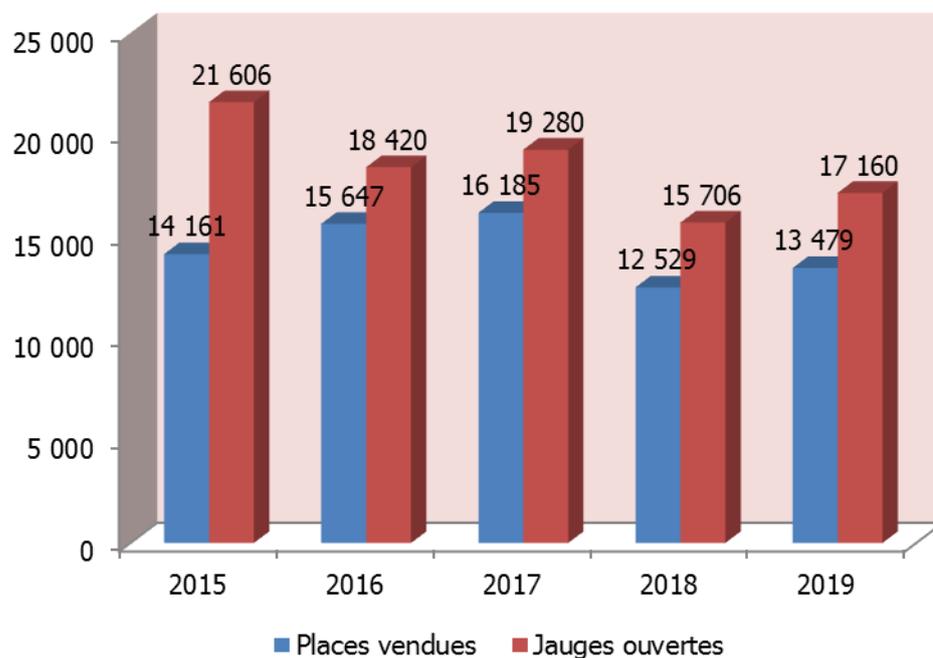
➤ Évolution de la subvention d'équilibre du budget général (en K€ HT)



➤ **Évolution du produit des entrées « programmation municipale »
(en K€ HT)**



➤ **Évolution du nombre de billets vendus au regard de la jauge mise en vente**



c) La section d'investissement 2019

Elle présente un résultat de clôture de + 25 414,86 € HT, duquel il convient de déduire le financement des restes à réaliser à reporter sur 2020 : - 14 098,49 € ; soit un solde à disposer de + 11 316,37 €.

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
<i>Affectation du résultat n-1</i>	33 023,73	
<i>Amortissements des biens</i>	38 485,70	42 804,95
Subvention transférable Région	32 255,10	
Recettes de l'exercice	103 764,53	42 804,95
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Acquisitions de matériel et outillage technique	11 805,04	6 983,64
Opération renouvellement du son		
Opération restauration salle du théâtre		27 409,14
<i>Amortissements des subventions transférables</i>	13 631,90	22 750,93
Dépenses de l'exercice	25 436,94	57 143,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	78 327,59	-14 338,76
Résultat antérieur reporté	-38 573,97	39 753,62
RESULTAT DE CLOTURE	39 753,62	25 414,86
Recettes reportées		
Dépenses reportées	-28 139,75	-14 098,49
Excédent de financement	11 613,87	11 316,37

Les recettes de l'exercice : 42 804,95 € HT : elles sont seulement issues de l'amortissement des biens.

Les dépenses de l'exercice : 57 143,71€ HT

- Achat de lecteurs de codes barres.....3 860,00 €
- Achat de mobilier de bureau..... 468,93 €
- Achat de matériel scénique.....2 654,71 €
- Travaux de restauration de la salle du Théâtre (rénovation des stucs).....27 409,14 €
- *Amortissements des subventions transférables*.....22 750,93 €

Les restes à réaliser à reporter sur 2019 :

Dépenses : 14 098,49 € HT

- Travaux d'aménagement de bâtiment.....9 727,00 €
- Acquisition de mobilier (fauteuils, banque d'accueil)4 254,04 €
- Acquisition d'un écran..... 117,45 €

II – Parkings Aménagés

a) Le résultat à affecter

L'arrêté des comptes 2019 permet de dégager les résultats globaux suivants :

EXPLOITATION (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Recettes	454 546,92	440 975,63
Dépenses	-349 069,91	-377 009,01
RÉSULTAT EXERCICE	105 477,01	63 966,62
Résultats antérieurs non affectés	33 676,19	8 996,78
RÉSULTAT A AFFECTER	139 153,20	72 963,40 A résultat cumulé d'exploitation

INVESTISSEMENT (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Recettes	250 692,71	293 739,69
Dépenses	-303 553,21	-213 092,71
RÉSULTAT EXERCICE	-52 860,50	80 646,98
Soldes antérieurs reportés	-68 129,92	-120 990,42
SOLDE INVESTISSEMENT	-120 990,42	-40 343,44
Recettes reportées	0,00	0,00
Dépenses reportées	9 166,00	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT	-130 156,42	-40 343,44 B Besoin de financement

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat comptable d'exploitation (A) n'est pas libre d'emploi. Il doit en priorité être affecté :

1. Pour le montant des plus-values nettes de cessions au financement des dépenses d'investissement (compte 1064 « réserves règlementées ») ;
2. Au besoin de financement de la section d'investissement qui s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser.

Aucune plus-value nette de cession n'ayant été réalisée sur l'exercice 2019, il est proposé d'affecter le résultat cumulé d'exploitation (A) au besoin de financement de la section d'investissement (B) et de reporter le solde disponible en report à nouveau sur la section d'exploitation (compte 002 résultat de fonctionnement reporté).

Affectation du résultat (A)	72 963,40 €
<i>Affectation à l'investissement pour couverture du besoin de financement (B)</i>	<i>40 343,44 €</i>
<i>Report à nouveau en section d'exploitation (solde disponible)</i>	<i>32 619,96 €</i>
Total affecté (A)	72 963,40 €

b) La section d'exploitation 2019

Elle présente un résultat de clôture de + 72 963,40 € HT (+ 139 153,20 € au CA 2018)

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019	Variation 2019/2018
Produits du stationnement	133 206,87	159 974,85	26 767,98
Mise à disposition du personnel facturée	15 099,04	16 234,37	1 135,33
Autres produits divers	148,30	1 673,70	1 525,40
<i>Amortissement des subventions d'équipement</i>	<i>213 092,71</i>	<i>213 092,71</i>	<i>0,00</i>
Total recettes hors subvention du budget général	361 546,92	390 975,63	29 428,71
Subvention du budget général	93 000,00	50 000,00	-43 000,00
Recettes de l'exercice	454 546,92	440 975,63	-13 571,29
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019	Variation 2019/2018
Eau, énergie, électricité, chauffage	24 500,00	23 085,06	-1 414,94
Entretien, maintenance, nettoyage et divers	45 640,81	61 760,51	16 119,70
Assurances	3 226,91	3 316,53	89,62
Taxes foncières	32 965,36	31 027,77	-1 937,59
Charges de copropriété	12 072,60	12 598,35	525,75
Téléphonie et cartes bancaires	4 461,46	3 356,06	-1 105,40
Frais de personnel	81 239,98	89 363,50	8 123,52
<i>Amortissements des équipements</i>	<i>144 962,79</i>	<i>152 501,23</i>	<i>7 538,44</i>
Dépenses de l'exercice	349 069,91	377 009,01	27 939,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	105 477,01	63 966,62	-41 510,39
Résultat antérieur reporté	33 676,19	8 996,78	-24 679,41
RESULTAT DE CLOTURE	139 153,20	72 963,40	-66 189,80

Les recettes de l'exercice : 440 975,63 € HT

Hors subvention d'équilibre du budget général, les recettes 2019 sont en augmentation de + 29 428,71 € par rapport au CA 2018 (390 975,63 € en 2019 ; 361 546,92 € en 2018).

Les recettes se décomposent comme suit :

Produit du stationnement	CA 2018	CA 2019	Variation 2019/2018
Parking République	122 355,62 €	150 134,51 €	27 778,89 €
Palais de Justice	10 851,25 €	9 840,34 €	-1 010,91 €
Total	133 206,87 €	159 974,85 €	26 767,98 €

La principale variation à la hausse concerne le produit du stationnement, notamment celui du parking République. Cet équipement a fait l'objet en 2019 d'une fréquentation plus importante.

Les dépenses de l'exercice : 377 009,01 € HT

Elles sont en évolution par rapport à celles de 2018 (349 069,91 €). La répartition interne montre :

- Une augmentation du poste « entretien, maintenance, nettoyage et divers » (+16 119,70 €) qui se répartit comme suit :

	CA 2018	CA 2019
ENTRETIEN	7 650,74	8 950,51
<i>palais justice</i>	<i>206,98</i>	<i>2,10</i>
<i>République</i>	<i>7 443,76</i>	<i>8 948,41</i>
MAINTENANCE	36 782,56	38 243,16
<i>palais justice</i>	<i>100,00</i>	<i>165,62</i>
<i>République</i>	<i>36 682,56</i>	<i>38 077,54</i>
NETTOYAGE	586,14	1 726,48
<i>palais justice</i>		
<i>République</i>	<i>586,14</i>	<i>1 726,48</i>
DIVERS	621,37	12 840,36
<i>palais justice</i>		
<i>République</i>		<i>1 386,74</i>
<i>NI</i>	<i>621,37</i>	<i>11 453,62</i>
TOTAL	45 640,81	61 760,51

Les principales causes de cette augmentation concernent le parking République et comprennent :

- ✓ Une hausse des dépenses de dégradation des ascenseurs +1 100 € ;
 - ✓ Le nettoyage des vitres des cages des ascenseurs non réalisé en 2018 + 1 130€ ;
 - ✓ Le remplacement d'une caméra détériorée +1 240 € ;
 - ✓ L'augmentation du cout de la télésurveillance du contrôle d'accès + 1 000 € ;
 - ✓ Une dépense exceptionnelle de 11 080 € pour la sortie d'actif des anciennes barrières du parking.
- Une augmentation des frais de personnel (+8 123,52 €) en raison d'un changement d'affectation de 2 agents ayant une rémunération supérieure.

c) La section d'investissement 2019

Elle présente un résultat de clôture de **-40 343,44 € HT**

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Affectation résultat n-1	105 729,92	130 156,42
Amortissement des équipements	144 962,79	152 501,23
<i>Opérations comptables (sortie d'actifs)</i>		11 082,04
Recettes de l'exercice	250 692,71	293 739,69
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Installation contrôle accès République	90 460,50	0,00
<i>Amortissement des subventions d'équipement</i>	213 092,71	213 092,71
Dépenses de l'exercice	303 553,21	213 092,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	-52 860,50	80 646,98
Résultat antérieur reporté	-68 129,92	-120 990,42
RESULTAT DE CLOTURE	-120 990,42	-40 343,44
Recettes reportées	0,00	
Dépenses reportées	-9 166,00	
BESOIN DE FINANCEMENT	-130 156,42	-40 343,44

Les recettes de l'exercice : 293 739,69€ HT

Elles sont issues d'opérations comptables

- *Affectation du résultat n-1* 130 156,42 €
- *Amortissements des équipements* 152 501,23 €
- *Opérations comptables (sortie d'actifs)* 11 082,04 €

Les dépenses de l'exercice : 213 092,71 € HT

- *Amortissement des subventions d'équipement* 213 092,71 €

Il n'y a pas de restes à réaliser à reporter sur 2020

III – Service Public Funéraire

a) Le résultat à affecter :

L'arrêté des comptes 2019 permet de dégager les résultats globaux suivants :

EXPLOITATION (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Recettes	1 346 814,37	1 555 486,89
Dépenses	1 234 678,90	1 413 526,71
RESULTAT EXERCICE	112 135,47	141 960,18
Résultats antérieurs non affectés	131 732,73	176 001,70
RESULTAT A AFFECTER	243 868,20	317 961,88 A résultat cumulé d'exploitation

INVESTISSEMENT	Rappel CA 2018	CA 2019
Recettes	262 310,99	185 065,72
Dépenses	162 400,85	100 671,82
RESULTAT EXERCICE	99 910,14	84 393,90
Soldes antérieurs reportés	-87 931,98	11 978,16
SOLDE INVESTISSEMENT	11 978,16	96 372,06
Recettes reportées	10 000,00	10 000,00
Dépenses reportées	89 844,66	850,90
EXCEDENT DE FINANCEMENT	-67 866,50	105 521,16 B Excédent de financement

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat comptable d'exploitation (A) n'est pas libre d'emploi. Il doit en priorité être affecté :

1. Pour le montant des plus-values nettes de cessions au financement des dépenses d'investissement (compte 1064 « réserves règlementées ») ;
2. Au besoin de financement de la section d'investissement qui s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser.

Aucune plus-value nette de cession n'ayant été réalisée sur l'exercice 2019, il est proposé d'affecter le résultat cumulé d'exploitation (A) au besoin de financement de la section d'investissement (B) et de reporter le solde disponible en report à nouveau sur la section d'exploitation (compte 002 résultat de fonctionnement reporté).

Affectation du résultat (A)	317 961,88 €
<i>Affectation à l'investissement pour couverture du besoin de financement (B)</i>	
<i>Report à nouveau en section d'exploitation (solde disponible)</i>	<i>317 961,88 €</i>
Total affecté (A)	317 961,88 €

b) La section d'exploitation 2019

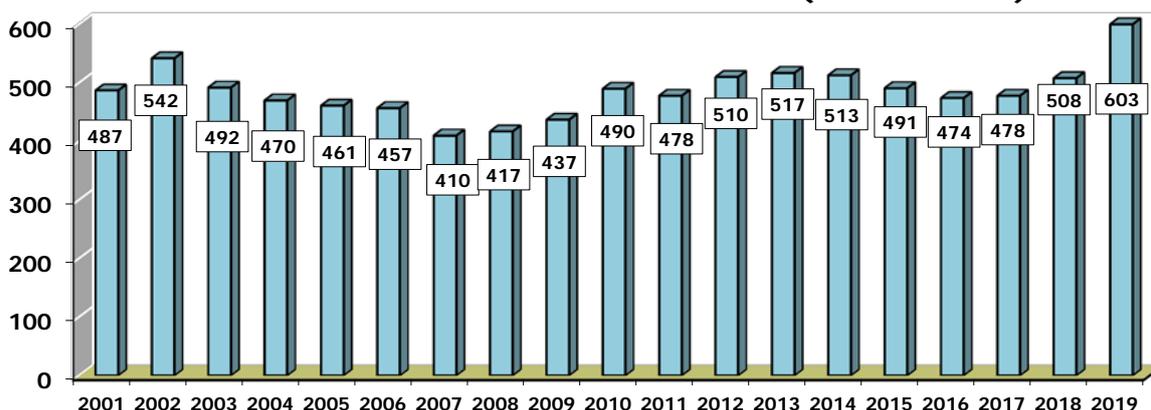
Elle présente un **résultat de clôture de + 317 961,88 € HT** (243 868,20 € HT au CA 2018)

RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019	Variation 2019/2018
Rabais, remises, ristournes obtenus	9 000,00	1 427,75	-7 572,25
Prestations de services - Organisation funéraires	1 256 480,82	1 441 900,18	185 419,36
Mise à disposition de personnel facturée	29 314,42	41 927,61	12 613,19
Produits exceptionnels	8 230,64	11 190,82	2 960,18
<i>Reprise sur provisions</i>	<i>4 700,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-4 700,00</i>
<i>Variations des stocks</i>	<i>39 088,49</i>	<i>57 862,57</i>	<i>18 774,08</i>
<i>Produits divers</i>		<i>1 177,96</i>	
Recettes de l'exercice	1 346 814,37	1 555 486,89	207 494,56
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019	Variation 2019/2018
Achats et variations de stocks	290 711,49	376 789,92	86 078,43
Recours à la sous traitance	59 527,96	86 993,36	27 465,40
Annonces et insertions	135 834,08	160 741,75	24 907,67
Charges de personnel	514 267,37	523 765,60	9 498,23
Entretien des équipements	29 841,48	39 304,61	9 463,13
Loyer et taxes foncières	21 212,97	21 798,04	585,07
Autres charges courantes	27 971,22	47 330,34	19 359,12
Charges exceptionnelles	8 068,29	2 281,87	-5 786,42
Impôt sur les sociétés	39 924,00	30 522,00	-9 402,00
<i>Amortissements et provisions</i>	<i>107 320,04</i>	<i>123 999,22</i>	<i>16 679,18</i>
Dépenses de l'exercice	1 234 678,90	1 413 526,71	178 847,81
Résultat de l'exercice (en € HT)	112 135,47	141 960,18	29 824,71
Résultat antérieur reporté	131 732,73	176 001,70	44 268,97
RESULTAT DE CLOTURE	243 868,20	317 961,88	74 093,68

Les recettes de l'exercice : 1 555 486,89 € HT

La principale source de financement du service est issue du produit des funéraires qui s'élève en 2019 à 1 441 900,18 € contre 1 256 480,82 € en 2018; soit une progression de + 185 419,36 € liée à une hausse du nombre de funéraires organisées (+ 95) et au développement des activités connexes (plaques, fleurs, gravures...).

FUNÉRAILLES RÉALISÉES (2001 à 2019)



Concernant la mise à disposition de personnel, elle est en augmentation de +12 613,19 € ; en raison de l'accroissement de l'activité du budget annexe du crématorium nécessitant l'intervention du personnel du service funéraire public.

Les dépenses de l'exercice : 1 413 526,71 € HT

Elles progressent de + 178 847,81 € par rapport à 2018. Cette forte augmentation est la conséquence de la hausse d'activité (*achats, sous-traitance, annonces, variations de stocks, autres charges courantes...*) et aux charges de personnel en augmentation de + 9 498,23 € suite à l'augmentation de l'activité et du renforcement du service.

c) La section d'investissement 2019

Elle présente un résultat de clôture de + 96 372,06 € HT duquel il convient d'ajouter le solde des dépenses et recettes reportées (+9 149,10 €), pour atteindre un excédent de financement de +105 521,16 €.

RECETTES INVESTISSEMENT(en €)	Rappel CA 2018	CA 2019
Remboursement logiciel par Crématorium		
<i>Affectation N-1</i>	154 990,95	67 866,50
<i>Amortissements des équipements</i>	107 320,04	117 199,22
<i>Transfert des frais d'études et avance sur marché</i>		
Recettes de l'exercice	262 310,99	185 065,72
DÉPENSES INVESTISSEMENT (en €)	Rappel CA 2018	CA 2019
Remboursement capital de la dette	54 785,68	
Acquisition de mobilier, matériel et outillage	17 877,61	15 601,59
Acquisition de matériel de transports		32 849,65
Travaux divers		7 185,00
Etudes et travaux de rénovation du SFP	55 046,57	45 035,58
Sécurisation du Funérarium	34 690,99	
Total dépenses	162 400,85	100 671,82
RESULTAT DE L'EXERCICE	99 910,14	84 393,90
Solde antérieur reporté	-87 931,98	11 978,16
RESULTAT DE CLOTURE	11 978,16	96 372,06
Recettes reportées	10 000,00	10 000,00
Dépenses reportées	-89 844,66	-850,90
Excédent ou besoin de financement	-67 866,50	105 521,16

Les recettes de l'exercice : 185 065,72 € HT

Elles sont issues d'opérations comptables

- *Affectation du résultat n-1* 67 866,50 €
- *Amortissements des équipements* 117 199,22 €

Les dépenses de l'exercice : 100 671,82 € HT

- Acquisition de meubles et vestiaires 4 649,07 €
- Acquisition de matériel informatique (enceinte portable, tablette tactile...) 3 177,10 €
- Acquisition de 2 véhicules 32 849,65 €
- Acquisition d'un frigo 1 009,80 €
- Acquisition de matériel et outillage (meuleuse, souffleur, perforateur...) 6 765,62 €
- Fabrication et pose d'un garde-corps et d'une clôture 7 185,00 €

Les restes à réaliser à reporter sur 2020 :

Recettes : 10 000,00 € HT

- Subvention pour acquisition véhicule électrique 10 000,00 €

Dépenses : 850,90 € HT

- Acquisition d'un ordinateur portable 517,64 €
- Acquisition d'enceintes 333,26 €

IV – Crématorium

a) Le résultat à affecter :

L'arrêté des comptes 2019 permet de dégager les résultats globaux suivants :

EXPLOITATION (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Recettes	302 620,36	337 970,49
Dépenses	273 996,83	197 519,09
RESULTAT EXERCICE	28 623,53	140 451,40
Résultats antérieurs non affectés	203 779,16	232 402,69
RESULTAT A AFFECTER	232 402,69	372 854,09 A résultat cumulé d'exploitation

INVESTISSEMENT	Rappel CA 2018	CA 2019
Recettes	90 643,76	49 892,02
Dépenses	28 275,87	49 046,91
RESULTAT EXERCICE	62 367,89	845,11
Soldes antérieurs reportés	-38 927,09	23 440,80
SOLDE INVESTISSEMENT	23 440,80	24 285,91
Recettes reportées		
Dépenses reportées	400,00	108 728,28
BESOIN DE FINANCEMENT	23 040,80	-84 442,37 B Besoin de financement

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat comptable d'exploitation (A) n'est pas libre d'emploi. Il doit en priorité être affecté :

1. Pour le montant des plus-values nettes de cessions au financement des dépenses d'investissement (compte 1064 « réserves règlementées »)
2. Au besoin de financement de la section d'investissement qui s'apprécie en tenant compte des restes à réaliser.

Aucune plus-value nette de cession n'ayant été réalisée sur l'exercice 2019, il est proposé d'affecter le résultat cumulé d'exploitation (A) au besoin de financement de la section d'investissement (B) et de reporter le solde disponible en report à nouveau sur la section d'exploitation (compte 002 résultat de fonctionnement reporté).

Affectation du résultat (A)	372 854,09 €
<i>Affectation à l'investissement pour couverture du besoin de financement (B)</i>	<i>84 442,37 €</i>
<i>Report à nouveau en section d'exploitation (solde disponible)</i>	<i>288 411,72 €</i>
Total affecté (A)	372 854,09 €

b) La section d'exploitation 2019

Elle présente un **résultat de clôture de + 372 854,09 € HT** (+ 232 402,69 € au CA 2018)

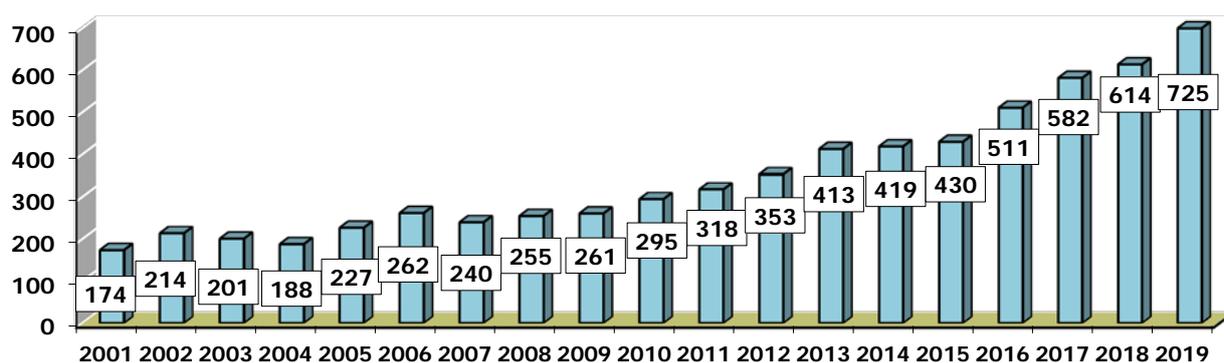
RECETTES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019	Variation 2019/2018
Prestations de services - crémations	265 834,80	309 291,00	43 456,20
Produits exceptionnels	451,56	189,49	-262,07
Reprise sur provisions		28 490,00	28 490,00
<i>Opérations comptables - réémission de titres</i>	<i>36 334,00</i>		<i>-36 334,00</i>
Recettes de l'exercice	302 620,36	337 970,49	35 350,13
DÉPENSES (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019	Ecart 2019/2018
Energie	39 671,26	34 360,18	-5 311,08
Primes d'assurances	2 503,50	2 403,27	-100,23
Taxes foncières	2 370,37	2 350,23	-20,14
Entretien et maintenance des équipements	16 314,32	3 980,43	-12 333,89
Autres charges courantes	2 155,78	5 984,58	3 828,80
Charges de personnel	73 086,93	78 877,38	5 790,45
Impôt sur les sociétés	41 628,00	19 671,00	-21 957,00
<i>Amortissements des équipements</i>	<i>50 952,67</i>	<i>49 892,02</i>	<i>-1 060,65</i>
<i>Provisions</i>	<i>8 980,00</i>		<i>-8 980,00</i>
<i>Opérations comptables - annulation de titres</i>	<i>36 334,00</i>		<i>-36 334,00</i>
Dépenses de l'exercice	273 996,83	197 519,09	-76 477,74
RESULTAT DE L'EXERCICE	28 623,53	140 451,40	111 827,87
Résultat antérieur reporté	203 779,16	232 402,69	28 623,53
RESULTAT DE CLOTURE	232 402,69	372 854,09	140 451,40

Les recettes de l'exercice : 337 970,49 € HT

Elles sont en progression de + 35 350,13 € par rapport à l'année précédente. Toutefois, en raison d'une opération comptable (annulation et réémission de titres sollicitée par la trésorerie) d'un montant de 36 334,00 €, il convient de retraiter l'année 2018.

La hausse est alors de +71 684,13 € et provient principalement du produit des crémations (2019 : 309 291,00 € contre 265 834,80 € en 2018) + 43 456,20 €, due à la forte hausse du nombre de crémations organisées (+111).

CRÉMATIONS RÉALISÉES (2001 à 2019)



Les recettes comprennent également en 2019 une reprise de 28 490 € sur les provisions constituées pour la dépréciation des comptes de redevables, et des produits exceptionnels pour 189,49 € (réductions de factures de gaz).

Les dépenses de l'exercice : 197 519,09 € HT

Elles sont en diminution de -76 477,74 € par rapport à 2018. En retraitant les opérations comptables intervenues en 2018 pour un montant de 36 334,00 €, la baisse n'est plus que de 40 143,74 €. Les principales variations concernent :

- L'énergie: - 5 311,08 €
- Les charges de personnel : +5 790,45 €, conséquence de la forte hausse d'activité en 2019.
- L'entretien et la maintenance des équipements : -12 333,89 €. Cette évolution est due à une dépense exceptionnelle de 10 000 € en 2018, qui n'a pas été réalisée en 2019, pour la maintenance du four et du système de filtration.
- Impôts sur les sociétés : -21 957,00 € ;
- Les provisions pour dépréciations de comptes de tiers : - 8 960,00 €. Un ajustement de la provision avait été constitué en 2018 et n'a pas l'objet d'une nouvelle constitution en 2019.

c) La section d'investissement 2019

Elle présente un résultat de clôture de + 24 285,91 € HT duquel il convient de déduire les dépenses à reporter sur l'exercice 2020 : - 108 728,28 € ; soit un besoin de financement de -84 442,37 €.

RECETTES INVESTISSEMENT(en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Affectation n-1	39 691,09	0,00
Amortissements	50 952,67	49 892,02
Recettes de l'exercice	90 643,76	49 892,02
DÉPENSES INVESTISSEMENT (en € HT)	Rappel CA 2018	CA 2019
Remboursement du capital de la dette	15 000,00	15 000,00
Frais d'études		
Logiciel		
Matériels divers		
Travaux	13 275,87	34 046,91
Transfert des frais d'études		
Dépenses de l'exercice	28 275,87	49 046,91
RESULTAT DE L'EXERCICE (en € HT)	62 367,89	845,11
Solde antérieur reporté	-38 927,09	23 440,80
RESULTAT DE CLOTURE	23 440,80	24 285,91
Recettes reportées		
Dépenses reportées	-400,00	-108 728,28
BESOIN DE FINANCEMENT	23 040,80	-84 442,37

Les recettes : 49 892,02 € HT

Elles sont issues uniquement d'opérations comptables à savoir les amortissements des équipements.

Les dépenses : 49 046,91 € HT

- Remboursement emprunt nouveau four (300 K€ sur 20 ans à taux 0 %) 15 000,00 €
- Travaux de modernisation des cimetières (voies d'accès du crématorium) 34 046,91 €

Les restes à réaliser à reporter sur 2020

Dépenses : 108 728,28 € HT

- Travaux de bâtiment création d'un espace de convivialité..... 85 916,53 €
- Acquisition de matériel espace de convivialité
(tables, chaises, matériel de cuisine 12 140,00 €
- Travaux de modernisation des cimetières 10 671,75 €